BX
9450
.S635

THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

Class BX9450
Book .S635

SMITHSONIAN DEPOSIT

# NOTICE

SUR LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

# PROTESTANTISME FRANÇAIS

1852—1872

PARIS

BIBLIOTHÈQUE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS
Place Vendôme, 16

—

1874

LA BIBLIOTHÈQUE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Place Vendôme, 16

EST OUVERTE AU PUBLIC

Le jeudi, de une à cinq heures

# NOTICE

SUR LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

# PROTESTANTISME FRANÇAIS

1852 — 1872

PARIS. — TYP. DE CH. MEYRUEIS

13, RUE CUJAS. — 6522

# NOTICE

SUR LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

# PROTESTANTISME FRANÇAIS

1852—1872

PARIS

BIBLIOTHÈQUE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Place Vendôme, 16

—

1874

LIBRARY OF CONGRESS
409203
APR 4 1881
SMITHSONIAN DEPOSIT

THE LIBRARY
OF CONGRESS
WASHINGTON

BX9450
.S635

La Société de l'Histoire du Protestantisme français a pour but de re-
« chercher, de recueillir et de faire con-
« naître tous les documents, inédits ou
« imprimés, qui intéressent l'histoire
« des Eglises protestantes de langue
« française. »

Tel est l'article premier des Statuts présentés au mois de mai 1852 par M. Charles Read, au nom du Comité fondateur, à un certain nombre de membres de toutes les Eglises protestantes assemblés en conférence à Paris. Il leur

exposait en même temps les motifs et les antécédents de cette institution nouvelle. « Depuis assez longtemps, disait-il, et notamment dans ces dernières années, à mesure que l'on s'est occupé davantage de travaux historiques sérieux, et que le goût s'en est plus généralement répandu, on a reconnu combien nos ressources sur ce point étaient limitées et insuffisantes. C'était une lacune d'autant plus fâcheuse qu'elle laissait un champ libre à l'ignorance et à la mauvaise foi; d'autant plus regrettable, que beaucoup de lumières demeuraient ainsi sous le boisseau, beaucoup de trésors restaient enfouis, beaucoup de sources d'édification et de vie étaient perdues pour les fidèles. Sans doute quelques efforts ont été tentés; de bons et utiles ouvrages ont été entrepris et ont vu le jour. Mais ces efforts étaient isolés, individuels ou partiels; ces publi-

cations, quelque consciencieuses qu'elles fussent, étaient toujours incomplètes, laissaient à désirer plus encore qu'elles ne donnaient et rendaient surtout plus sensible tout ce qui était à faire. Les organes de notre presse religieuse constatèrent, à diverses reprises, le besoin généralement éprouvé d'études historiques, signalèrent notre indigence en cette matière et appelèrent de leurs vœux l'exploration régulière du domaine, si fertile et si peu cultivé, de nos annales protestantes. »

Rappelant les regrets exprimés à ce sujet dans le journal *l'Espérance* en 1847, le projet d'une Société dite d'Archéologie protestante esquissé en 1849 par M. le pasteur E. Frossard et appuyé dans le *Lien* par M. Ch. Coquerel, l'historien du Désert, il ajoutait : « Tout récemment, enfin, les esprits ont été de nouveau ramenés à l'étude de notre

histoire et la question s'est trouvée comme remise à l'ordre du jour par un heureux concours de circonstances. La publication de plusieurs travaux importants, tels que le livre de M. de Félice, l'annonce d'autres travaux considérables du même genre, ont excité de toutes parts un vif intérêt. Il a paru que le moment était venu pour réaliser le projet de cette Société, souhaitée naguère par quelques-uns et dont la formation semble répondre aujourd'hui à un vœu général. »

C'était en effet le moment où le ministre des cultes et le directoire de la Confession d'Augsbourg demandaient à nos Eglises des informations historiques en même temps que statistiques, et où l'on voyait éclore, tant en France qu'à l'étranger même, de nombreuses études sur notre passé. M. Read terminait ainsi :

« Dans cette conviction, quelques protestants se sont réunis et ont résolu de prendre l'initiative, à laquelle étaient conviés les plus diligents. Ils vous convient, à leur tour, ils convient particulièrement tous ceux qui se félicitent d'appartenir à la réforme française, tous ceux qui se rattachent aux Eglises protestantes, nées et naturalisées sur le sol français, ou exilées de cette première patrie, tous ceux enfin qui s'honorent de porter le nom de chrétiens protestants, ils les convient à leur venir en aide, à se joindre à eux dans une œuvre commune de piété filiale, d'instruction et d'édification mutuelles. L'histoire de ces huguenots de glorieuse mémoire, qui ont renouvelé l'Eglise chrétienne en France, et qui en ont arrosé de leur sang le second berceau, c'est là un héritage, un patrimoine commun, dans lequel chacun de leurs descendants

a sa part, et que tous peuvent et doivent contribuer à mettre en valeur. Le *Comité fondateur* de la *Société de l'Histoire du Protestantisme français* a le ferme espoir que son appel sera entendu, et que ses travaux, déjà heureusement inaugurés, porteront, avec l'aide de Dieu, les plus heureux, les plus excellents fruits. »

Plus de vingt années se sont écoulées depuis, années souvent difficiles, quelquefois pénibles, toujours laborieuses. Le Comité croit remplir un devoir en résumant à grands traits l'œuvre accomplie pendant cette première étape. Ce sera rendre un juste hommage de reconnaissance à tous ces collaborateurs dévoués qui, de près ou de loin, ont « apporté leur pierre à l'édifice commun ; » ce sera constater dans toutes les branches de sérieux résultats acquis ; et surtout, ce sera bénir Dieu et lui de-

mander de permettre que les semences du passé fructifient, se développent encore et produisent d'abondantes moissons dans l'avenir.

Après des conférences préalables entre amis de la science historique et de la foi protestante, un comité fondateur s'était constitué dans les premiers jours du mois d'avril 1852. Toutes les nuances du protestantisme français s'y trouvaient représentées et fraternellement réunies. Il se composait de :

MM. Christian Bartholmess.
Maurice Block.
Ath. Coquerel fils.
Eugène Haag.

MM. Henri Lutteroth.
Adolphe Monod.
Félix Pécaut.
Charles Read.
Martin Rollin.
Edouard Verny.
Waddington-Kastus.
Charles Weiss.

M. Charles Read, chef du service des cultes non catholiques et le principal instigateur de l'œuvre, en fut élu président; M. Ch. Weiss, vice-président; M. Haag, secrétaire. « Par déférence pour l'illustre auteur du *Cours d'histoire moderne,* » on décida à l'unanimité d'offrir à M. F. Guizot la présidence honoraire qu'il voulut bien accepter.

Les huit premières séances du Comité furent consacrées à bien déterminer les limites du champ de travail, à pourvoir

aux moyens de l'explorer et de le cultiver avec fruit. On rédigea les Statuts et le Cadre des travaux qui furent adressés, avec deux circulaires, aux pasteurs, professeurs et ministres du saint Evangile, et aux laïques des Eglises protestantes de langue française. Afin de distinguer les publications de la Société, on adopta un timbre représentant un soleil levant avec une croix en haut du ciel et la devise de Genève : *Post tenebras lux*. On entra en rapports avec deux libraires amis, MM. Ducloux et Cherbuliez ; enfin on décida que les diplômes des premiers membres porteraient la date du 8 juillet 1852.

L'institution qui venait prendre place au sein de toutes celles dont s'honore notre Eglise, répondait aux justes exigences d'une époque où l'on demande de plus en plus à l'histoire de se baser sur des faits et des documents positifs :

elle ne s'inspirait pas moins des meilleures traditions de notre passé. Les synodes, à plusieurs reprises, ont recommandé à nos pères de ne pas négliger l'œuvre historique : celui de Lyon y songeait déjà en 1563 ; les assemblées du Désert en 1734 trouvaient dans les persécutions mêmes un motif de plus de s'en préoccuper.

La tâche était aussi vaste que belle. Le second article des Statuts la précisait en ces termes. « Ses recherches portent, non-seulement sur les affaires intérieures des Eglises, mais sur les rapports des protestants avec le gouvernement, sur la vie des hommes célèbres appartenant à la communion évangélique, sur leurs travaux de littérature, de science ou d'art, en un mot sur tout ce qui est relatif aux origines de la réforme française et à l'état du protestantisme français, dans le seizième, le dix-septième et

le dix-huitième siècles. Elle s'occupe aussi de l'histoire des Eglises d'origine allemande devenues françaises par annexion de territoires, et des tentatives faites pour introduire la Réforme en Italie et en Espagne. »

Il ne s'agissait donc de rien moins que de ressusciter tout un passé, avant que les vénérables ou glorieux débris eussent entièrement disparu sous les injures du temps et des hommes. Mais où trouver ces précieuses reliques, ces monuments, dont l'authenticité ne saurait être révoquée en doute? Un peu partout.

« Il est des mines plus ou moins abondantes, suivant les localités; je vous recommande d'explorer toutes les sources, » écrivait le président dans sa première circulaire, « notamment les archives et bibliothèques du pays, publiques et privées, collections d'autographes, anciennes minutes notariales,

papiers de famille protestants ou catholiques, et, à défaut de documents, de transcrire les récits des vieillards et les épisodes traditionnels de toute sorte. Il faut frapper à toutes les portes, directement ou par intermédiaires : c'est ainsi que chacun peut payer son tribut, surtout pour les notes généalogiques et biographiques, que nous considérons comme des canevas ou instruments historiques des plus utiles. Toutes les indications trouveront place dans le *Bulletin*, et vous n'oublierez pas que des détails qui, isolément, sembleraient n'avoir pas grande signification, en acquerront souvent beaucoup par les rapprochements auxquels ils donneront lieu, les éclaircissements qu'ils viendront compléter, une fois mis en circulation parmi nos lecteurs et nos collaborateurs. Le Comité ayant en vue, non-seulement la publication de mor-

ceaux inédits, mais aussi de reproduire tout ce qui, se rapportant à l'histoire protestante, demeure enfoui dans les ouvrages volumineux, dans les journaux, revues, annuaires, recueils des académies et sociétés savantes, monographies, statistiques, etc., enfin, tout ce qui n'a reçu qu'une publicité restreinte ou déjà ancienne, il est évident qu'il y aura à compulser beaucoup de collections, et les personnes qui seraient à même de se charger de quelque portion de ce travail considérable, de relever, d'extraire ou d'analyser les pièces ou passages rentrant dans notre plan, rendraient un véritable service.

« En résumé, l'ensemble des travaux de la Société présentera, avec des observations critiques, un *inventaire général,* un *répertoire complet des sources de l'histoire du protestantisme français,* une collection des

*pièces justificatives* de cette histoire, un assemblage des *matériaux* sur lesquels elle doit être étudiée. »

A ces indications, et pour les préciser davantage, venait se joindre le *cadre des travaux*. Nous le transcrivons tout entier, sans le donner cependant comme le résumé complet des questions multiples sur lesquelles se portent nos études.

## CADRE DES TRAVAUX

### I. — *Histoire religieuse et ecclésiastique.*

« 1° ORIGINES GÉNÉRALES ET LOCALES DE LA RÉFORME FRANÇAISE. — Naissance et progrès du calvinisme à Genève et en France. Organisation des *Eglises*. Quand fondées, quand détruites? — Rechercher les faits qui ont marqué leur

existence, la série des *pasteurs* qui les desservirent. *Temples*. Ont-ils été démolis ou consacrés à d'autres usages? — Traditions orales sur les pasteurs et les principaux personnages des Eglises dites *du Désert*, etc.

« 2° Registres des consistoires et des diaconats. — Utiles pour la connaissance des mœurs et de la discipline. Faire l'inventaire détaillé des pièces, etc.

« 3° Registres des baptêmes. — Fournissent les noms d'un grand nombre de familles qui ne sont pas connues comme protestantes. Relever soigneusement ces noms. — Rédiger, autant que possible, des notices généalogiques et biographiques, dans lesquelles beaucoup de renseignements peuvent trouver place. — Compulser, à cet effet, les archives d'état civil et les papiers de famille, titres, correspondances, etc., ainsi que les anciennes minutes de notaires, qui

renferment souvent de précieuses indications. — Produire des extraits.

« 4° Synodes nationaux. — Le recueil d'Aymon est plein de fautes ; mais il existe des actes synodaux plus ou moins complets dans les bibliothèques de Paris et autres. — Il sera toujours utile de les produire.

« 5° Synodes provinciaux. — Moins connus et plus précieux encore, à cause de certains détails et nomenclatures qui ne se trouvent que là, concernant les Eglises et pasteurs. — Donner les listes des députés et un résumé des délibérations. »

II. — *Histoire littéraire et scientifique.*

« 1° Manuscrits. — Recueillir et signaler, non-seulement les manuscrits relatifs à l'histoire religieuse et politique du protestantisme français, mais les

œuvres littéraires, comme sermons, dissertations théologiques, etc. Si les manuscrits sont anonymes, tâcher d'en découvrir les auteurs ou d'en amener la découverte par des renseignements précis. Les décrire avec soin, en indiquer le format, le nombre de pages, et à défaut d'une copie, en donner au moins la première et la dernière phrase et une analyse fidèle.

« 2° Livres imprimés. — Rechercher dans les bibliothèques publiques ou particulières les ouvrages publiés par les protestants français, tant à l'étranger qu'en France. En dresser le catalogue détaillé et décrire ceux qui sont rares (ils le sont aujourd'hui presque tous). En faire connaître le titre exact et complet, le format, la date; en indiquer le sujet, les principaux chapitres, les principales divisions; en donner la table des matières, s'il y a lieu. En un mot, relever toutes

les informations nécessaires pour préparer une *Bibliographie de la France protestante* et une *Histoire littéraire du protestantisme français.*

« Noter et signaler, dans ce but, tous les écrits, même modernes, où il peut être question du protestantisme; tout ce qui peut se rencontrer d'intéressant, à cet égard, dans les nombreux recueils, revues, etc., qui ont paru ou paraîtront à l'avenir.

« 3° Progrès et découvertes dont les sciences et les arts ont été redevables aux protestants français.

III. — *Histoire politique et économique.*

« 1° Assemblées politiques. — Il existe à Paris des copies de leurs procès-verbaux, mais incomplètes. — Se procurer, autant que possible, les actes originaux, ou au moins des copies exactes.

« 2° Assemblées de cercle. — Ont exercé de l'influence et sont peu connues, à l'exception de trois ou quatre. Leurs actes peuvent donner la clef de bien des mesures encore inexpliquées. — Des extraits bien faits, avec les noms des assistants, seront fort utiles.

« 3° Batailles et siéges. — Recueillir les traditions qui peuvent encore exister dans le pays. Indiquer les noms des généraux et des commandants.

« 4° Traités, ordonnances, arrêts des parlements et des chambres mi-parties. — Ces pièces ont toutes leur utilité.

« 5° Places de sureté. — La liste des gouverneurs depuis Henri III jusqu'à Louis XIII.

« 6° Villes occupées par les protestants. — Rapport de la population protestante et catholique. — Combien restèrent-elles de temps au pouvoir des

protestants ? Comment s'y rendirent-ils les maîtres, comment en furent-ils dépossédés ? Quels furent les gouverneurs, les consuls protestants ? etc.

« 7° Réfugiés. — Leur nombre, leurs noms, leur industrie, leur fortune, non-seulement d'après les livres imprimés, mais d'après les documents inédits et la tradition. Leur établissement en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Amérique, etc. Mesures prises par les gouvernements en leur faveur. Accueil fait par les populations. Eglises fondées. Services rendus par les réfugiés, sous les rapports, 1° politique, militaire, diplomatique ; 2° littéraire ; 3° religieux. Hommes distingués parmi eux. Continuation de leur influence pendant le XVIII^e siècle. Marquer l'époque de la disparition progressive des Eglises françaises. Eglises restées françaises ? Etat actuel des descendants

des réfugiés. Familles rentrées en France avant et depuis 1789 ; etc., etc.

« 8° Impulsion donnée par les protestants a l'agriculture, au commerce et a l'industrie. — Branches spécialement cultivées par eux. — Hommes d'Etat et financiers protestants.

« 9° Renseignements généraux de statistique. — Chiffres de population à diverses époques, etc. »

---

Tous ces travaux avaient leur place marquée d'avance dans les publications de la Société, le Bulletin destiné à paraître mensuellement et le Recueil, série d'ouvrages plus étendus.

La première livraison du *Bulletin* est datée juin et juillet 1852. Elle porte

une double épigraphe empruntée à Jeanne d'Albret, la pieuse reine de Navarre, et à Bernard Palissy, l'artiste huguenot, et le texte du prophète Zacharie : *Vos pères où sont-ils?*

A la suite des *Préliminaires,* formant une introduction nécessaire, ce numéro renferme d'abord les noms des membres de un à cent, liste continuée dans les fascicules suivants. Nous y retrouvons bien des amis disparus dont le souvenir reste vivant dans nos Eglises. Près d'eux il en est d'autres que Dieu nous a permis de conserver encore au milieu de nous et dont la sympathie, acquise aux premiers jours, ne s'est jamais démentie.

Les extraits de la *Correspondance* mettent à même de constater avec quelle approbation, on pourrait dire avec quel enthousiasme l'œuvre était accueillie. Une vie nouvelle semblait tout à coup

ranimer le vieil arbre huguenot. Des chercheurs s'offraient même où l'on n'espérait point en rencontrer; des savants qui depuis longtemps poursuivaient en silence leurs pieuses investigations, redoublaient d'ardeur en ne se sentant plus isolés et faisaient part de leurs projets ou des résultats obtenus. Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis le premier appel et déjà les documents précieux étaient signalés en foule; déjà selon l'espérance exprimée dans la circulaire, « le *Bulletin* établissait des relations entre les amis des mêmes études, dirigeait et ramenait à l'unité les recherches poursuivies dans les sillons différents, groupait dans un foyer commun les travaux partiels et locaux. »

En tête des nombreux témoignages d'intérêt qui venaient saluer nos débuts, se place la lettre si élevée et si frater-

nelle adressée par le consistoire de l'Eglise wallonne d'Amsterdam, au nom de ces Eglises de Hollande « qui n'oublient pas leurs étroits rapports de foi et d'organisation avec leurs sœurs de France avant l'époque de vos malheurs, qui ont accueilli dans leur sein un si grand nombre des victimes de la révocation de l'édit de Nantes, et qui, après avoir pris la part du cœur aux souffrances et à la sainte constance des confesseurs du Désert, assistent maintenant avec joie au développement remarquable de force et de lumière qui a succédé dans vos Eglises à leurs longs jours d'oppression et de deuil. »

Se disant « personnellement intéressé au succès » de nos travaux, il demandait l'admission comme membres du président et du secrétaire du consistoire de l'Eglise wallonne d'Amsterdam, à inscrire sous le seul titre de leurs

charges, afin que l'assemblée se trouve représentée dans la société par « ces deux officiers de sa Table, laquelle se renouvelle tous les mois. » Des lettres semblables nous étaient adressées un peu plus tard par les consistoires des Eglises wallonne de Rotterdam et Réformée française de Francfort-sur-le-Mein.

Sous le titre d'*Aperçus historiques*, le *Bulletin* commençait une suite d'extraits, pensées d'écrivains modernes, pages entières et trop peu connues empruntées à la vieille littérature protestante, destinées, à côté du détail et de l'analyse documentaire, à fournir la synthèse d'un certain nombre. Le récit de la fondation de l'Eglise de Saintes, par Palissy, d'après l'édition originale et avec les notes manuscrites de l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, l'épître de Clément Marot aux Dames

de France figuraient dans cette série.

Celle des *Documents inédits et originaux* s'ouvrait par des pièces de premier ordre. Des historiens modernes avaient affirmé que Théodore de Bèze, par des motifs politiques, approuva l'abjuration de Henri IV, assertion peu conforme à l'esprit inflexible du réformateur, et qu'une heureuse découverte de M. Jules Bonnet à Genève nous permettait de détruire. C'est la minute originale d'une lettre de Bèze dans laquelle il s'efforce, dans le plus noble langage, d'arrêter le monarque sur la pente funeste. Cette abjuration est un des faits historiques sur lesquels, dans la suite, le *Bulletin* a le plus réuni : « personnelle discours au Roy par un sien bien fidèle serviteur, lettres de Gabriel d'Amours et de Jean de l'Espine, requêtes et remontrances de ceux de la religion, récits et lettres de contemporains forment un véritable

dossier sur cet important épisode de l'histoire de France.

A côté de cette exhortation à la constance, exhortation trop peu écoutée, vient se placer un saisissant témoignage de fidélité chrétienne, les *Fragments d'un Registre d'écrous des Chiourmes de Marseille*, 1702-1703. L'amiral Baudin étant préfet maritime à Toulon, avait découvert parmi de vieux papiers destinés à faire des gargousses, les feuillets d'une matricule des galères à la fin du règne de Louis XIV : « parmi les noms des infortunés inscrits sur cette matricule, confondus avec les voleurs, les incendiaires et les assassins, se trouvaient ceux d'un certain nombre de nos coreligionnaires condamnés par une simple décision du maréchal de Montrevel ou de Lamoignon de Basville sans autre motif que leur qualité de protestants. On y remarque des jeunes gens

de dix-huit ans, de seize et même de quinze ans qui figurent au nombre de ceux qui ont été condamnés *à vie* pour cause de religion. »

Quelques notes bibliographiques complétaient cette première livraison du *Bulletin* que nous avons analysée comme le type de celles qui la suivirent pendant quatorze années. Rappelons encore que fidèle à la mission réparatrice qu'il se proposait, le Comité, dès l'origine de ses travaux, attirait l'attention des lecteurs sur la reprise d'une publication dont le premier volume attendait depuis 1848 pour se poursuivre, d'être mieux secondé par les circonstances. La *France protestante* de MM. Eugène et Emile Haag, ce monument achevé depuis après tant de labeurs, n'en était qu'à ses plus pénibles débuts. Le Comité résolut de lui prêter tout son

concours, d'insister en toute occasion sur la sérieuse utilité, sur la valeur incontestable de l'œuvre de nos bénédictins protestants. Il n'a pas faibli à cette tâche : tantôt insérant la liste des articles lors de l'impression d'un volume nouveau, tantôt joignant au *Bulletin* le tirage spécial d'une des principales biographies, sollicitant sans cesse l'appui de nos coreligionnaires et dans les discours annuels leur reprochant, il faut bien l'avouer, leur tiédeur et leur manque de zèle, revenant constamment à la charge, il a contribué autant qu'il était en lui à l'achèvement de cette édition originale du Livre d'Or des Huguenots.

Nous n'essayerons pas de résumer ici une à une toutes les livraisons du *Bulletin*. Conçues dans le même esprit que la première, elles réunissent à des extraits de correspondance, à des aperçus histo-

riques, à des études d'ensemble d'abondants documents inédits se rapportant à chacun des trois derniers siècles. Citons dans ce premier volume le Testament olographe de l'amiral de Coligny (1569) retrouvé parmi les manuscrits du Puy.

Selon l'article 11 des statuts, la Société tenait le 19 mars 1853, dans l'église de la Rédemption, sa première assemblée générale. Les Sociétés de l'histoire de France et d'histoire et d'archéologie de Genève étaient entrées avec nous en relations suivies : des Eglises étrangères, des consistoires et des conseils presbytéraux en France s'abonnaient au *Bulletin*. Le chiffre des membres et souscripteurs était de mille cinquante. Après le résumé substantiel du président, M. Ch. Read, trois des membres du Comité prenaient successivement la parole et inauguraient ainsi la série des communications et lectures historiques qui sont

devenues une tradition de nos assemblées annuelles (1). M. Bartholmess, dans un discours sur la vie et le caractère du président de La Place, dépeignait une des plus nobles victimes de la Saint-Barthélemy ; M. Waddington étudiait la religion de Leibnitz ; M. Weiss par une appréciation générale de la révocation de l'édit de Nantes, primeur de l'ouvrage qu'il préparait sur les réfugiés, terminait une séance où tous les amis de l'œuvre se plurent à voir les gages de son fécond développement. L'exercice suivant répondit à ces espérances.

C'est dans le *Bulletin* qu'il faut chercher d'année en année les témoignages de l'activité infatigable de notre Président, du concours empressé de nos col-

(1) Voir à l'Appendice la liste des Lectures historiques faites aux assemblées générales, de 1853 à 1872.

laborateurs. Souvent, sur leur demande, leurs communications étaient publiées sans marque d'origine : nous avons essayé de relever tous leurs noms et nous les donnons à l'appendice.

A la deuxième assemblée générale, le trésorier, M. Oppermann, mettait le public au courant du côté matériel des deux exercices écoulés. Il parlait des sacrifices que nous nous croyions d'autant plus en droit de solliciter que déjà l'importance de nos publications était généralement reconnue, et que M. Read, dans son discours présidentiel, avait pu énumérer des articles et des travaux provoqués par elles en France et à l'étranger.

La marche de l'œuvre, concentrée encore dans le *Bulletin*, est si parfaitement décrite dans le rapport présenté par M. Read à la troisième assemblée, 17 avril 1855, que nous ne saurions

mieux faire que d'en reproduire les principaux passages.

« Profitons, Messieurs, de cette séance, » disait notre président, « pour jeter un rapide coup d'œil en arrière. Enumérons brièvement, en les rapprochant, en les groupant, en indiquant leurs liens respectifs, les principaux sujets que jusqu'ici nous avons touchés, les catégories diverses que nous avons abordées, suivant les hasards de notre revue rétrospective — véritable voyage de recherches et de découvertes à travers le vaste champ de l'histoire du protestantisme français.

En première ligne, il convient de placer les questions d'organisation religieuse et ecclésiastique, et celles de législation civile. La Réforme, en France, n'a pas été, autant qu'on a voulu le dire, un Etat dans l'Etat, et si elle l'a été jusqu'à un certain point et à de certains mo-

ments, c'est qu'on lui a fait cette condition d'être, et la faute en est apparemment à ceux qui la lui ont faite bien plus qu'à elle-même. Trop souvent, on l'a mise en demeure de choisir entre l'indépendance et la mort. Elle a dû pourvoir à sa propre défense, à sa sûreté, et se donner une organisation tout à la fois civile et ecclésiastique. En tant que partie intégrante du royaume, elle a participé, dans une certaine mesure et par intervalles, au bénéfice des lois de l'Etat ; elle a eu sa part de dispositions spécialement octroyées jusqu'à ce que le bon plaisir de Louis XIV la mît un jour hors de toute loi non-seulement civile, mais même naturelle. Alors la réforme française a vécu de cette vie de proscription durant tout un siècle, jusqu'à ce qu'enfin l'arrière-petit-fils du royal dictateur, écoutant la voix de l'opinion publique, le cri de l'humanité et de la jus-

tice, vînt, malgré les clameurs d'une cabale implacable et incorrigible, réintégrer cette partie de son peuple dans ceux de ses droits « que la nature ne « permettait pas de lui refuser plus long- « temps, » suivant le texte même et les naïves expressions de l'édit réparateur.

« Déjà d'assez nombreuses pièces nous ont permis d'indiquer ces différentes phases ecclésiastiques et civiles de notre histoire. Nous n'avons qu'à rappeler notamment les articles sur la police des consistoires et diaconats ; sur les galères royales ; sur l'état civil des protestants du Désert ; sur les baptêmes administrés « de par le roi, la loi et la justice ; » sur les cimetières, inhumations, exhumations, réinhumations des protestants ; sur les promoteurs de l'édit de 1787 ; et en dernier lieu sur les chambres mi-parties des anciens parlements...

« Nous n'avons peut-être pas entamé de question plus neuve, plus importante que celle de ces grands établissements d'instruction publique que nos pères avaient créés dans plusieurs de leurs villes, et qui atteignirent un si haut degré de prospérité et un si grand renom. Leur histoire est restée à faire, et elle présente les plus grandes difficultés. Nous nous sommes attachés à provoquer les investigations de nos amis sur ce beau sujet. et nous avons déjà eu la satisfaction de pouvoir rassembler successivement un utile travail d'ensemble de M. le professeur Nicolas, et des notices particulières dues aux soins de MM. Marchegay, Borel et Lourde-Rocheblave sur les académies de Saumur, de Nîmes et d'Orthez....

« Des questions d'histoire proprement dite, des points d'histoire politique, des épisodes que présentent nos annales, le

nombre est considérable et longue aussi serait la liste de ceux que nous avons déjà mis en relief. La conduite et les actes des parlements à l'origine et à l'encontre de la Réformation (et dans cette catégorie la très-curieuse communication de M. Dessalles tirée des registres secrets du parlement de Paris en 1525); — de nombreux incidents relatifs à la Saint-Barthélemy et à la révocation de l'édit de Nantes, ces deux grands faits qui sont comme la *question* des *questions* de notre histoire; — puis l'abjuration de Henri IV, cet important problème, ce nœud de notre histoire moderne (on commence à le bien voir aujourd'hui). — Enfin les assemblées et les Synodes du Désert, ces nobles assises du protestantisme sous la croix... Voilà, certes, de belles pages de nos annales, et déjà il nous a été donné de les éclairer, à plusieurs repri-

ses, par de nouveaux témoignages; Bornons-nous à citer cette longue *martyrologie* d'un huguenot du grand règne, illustre par sa naissance, et digne de cette naissance illustre par l'*inflexible douceur* qu'il déploie, dans sa lutte de dix années, contre le corrupteur et le tyran des consciences.... Vous avez nommé le duc de Caumont la Force. Ni le roi, ni l'archevêque de Paris, ni la faveur, ni les menaces, ni l'incarcération, ni la maladie, ni les dernières souffrances physiques, ni les tortures morales les plus raffinées, dans la vie de famille et dans la vie intime, l'enlèvement de ses enfants, la présence odieuse d'un exempt de police et d'un père oratorien, la séquestration de la duchesse sa femme (autre héroïne de la foi réformée et digne compagne d'un tel époux), rien en un mot ne peut venir à bout de lasser ce huguenot et l'amener à une apostasie, à

une mort catholique romaine !... Les correspondances officielles que nous avons déroulées sous vos yeux vous ont fait assister dans le plus grand détail à cet instructif et édifiant spectacle. Vous savez que nous n'avons pas fini. Le duc de La Force a succombé ; mais ses enfants survivent. Ils ont été élevés catholiquement par des jésuites et des religieuses, ainsi que le voulaient Louis XIV et Madame de Maintenon. Il reste à voir maintenant, par une nouvelle série de pièces authentiques, les fruits de leur *bonne* éducation....

« En même temps que nous nous sommes occupés de ces confesseurs, demeurés dans leur patrie, où on les mettait hors la loi et d'où on les empêchait de sortir, nous avons suivi ceux qui parvinrent à quitter la France et, non moins à plaindre sans doute de ce bannisse-

ment tout à la fois volontaire et forcé, allèrent rendre témoignage dans les pays étrangers. Nous réclamons partout les nombreux descendants de ces réfugiés, heureux lorsqu'il nous arrive de déchiffrer le nom et les armoiries de quelqu'un d'entre eux sous la mousse d'une pierre sépulcrale, comme le puritain d'Ecosse, qui recherchait pieusement, sur les vieilles tombes des cimetières, les noms à demi effacés des martyrs. N'est-ce pas ainsi que nous a été signalée la touchante épitaphe de ce réfugié, Etienne Brutel, qui dort depuis un siècle dans la terre d'exil du cimetière de Stauffenberg?

« En fait d'épisodes variés et de chroniques, nous n'avons qu'à rappeler, entre autres, à vos souvenirs : la captivité de D'Andelot à Melun en 1558 ; — une scène de persécution des fidèles d'An-

nonay en 1635; — un jeûne de huguenot à la Bastille, en 1676; — un interrogatoire de pasteur sur la sellette devant le parlement de Toulouse en 1683; l'exécution de quatre camisards à Nîmes racontée par deux religieux en 1704; — le martyre de Rochette et des trois gentilshommes verriers en 1763, etc.

« Au point de vue des caractères et des mœurs, chacun de nos lecteurs a présentes à l'esprit ces tablettes pleines de vie et d'intérêt, ces éphémérides de Casaubon, de l'Estoile, de Daniel Chamier, qui nous font pénétrer dans le siècle et nous font faire connaissance intime avec les personnages. Quand on a lu notamment le journal de Chamier (qui a été pour nous l'objet d'une étude de prédilection), on comprend qu'un des juges les plus compétents en pareille matière considère ce précieux document

comme la plus vive, la plus originale et la plus complète peinture que nous ayons peut-être du caractère de Henri IV. Et en effet, si cette comparaison nous était permise, nous dirions qu'on y trouve la physionomie du prince le plus spirituel et le plus madré qui fût jamais, prise *au daguerréotype*. Ajoutons-y cette silhouette du fameux père Cotton et ces profils de Du Perron, de Sully et de quelques autres, tellement vrais et naturels, que, dans leur simplicité, ils surpassent les croquis même d'un peintre aussi habile que d'Aubigné, et qu'ils ont satisfait et enchanté les plus fins connaisseurs.

« .... Nous ne pourrions, même en abrégeant, tout vous signaler. Poésies huguenotes, cantiques, prières, chansons spirituelles, stances, épîtres, sonnets, dont chacun de nos *Bulletins* offre un

échantillon choisi ; — rectifications d'erreurs accréditées, éclaircissements de points douteux, questions de critique littéraire ou de curiosité historique que nous avons posées, chemin faisant, ou déjà traitées, par exemple : le *Psautier huguenot*, — les médailles dites *marreaux*, — les *sceaux* des Eglises du Désert, — celui de l'assemblée politique de La Rochelle, qui est encore à trouver (1) (aussi bien que les archives protestantes de cette ville, enlevées par Richelieu), — les *Index* du XVI^e siècle, savamment élucidés par M. de Fréville ; — enfin, les détestables éditions des Mémoires de Duplessis-Mornay et de l'Histoire ecclésiastique de Bèze, les manuscrits d'Antoine Court, d'Elie Bouhereau, etc....

(1) Le sceau de l'Assemblée politique de La Rochelle, découvert l'année suivante, a été reproduit au *Bull.*, IV.

« Enfin, Messieurs, nous ne nous sommes pas toujours contentés de cette publication documentaire, c'est-à-dire *fragmentaire*, partielle et analytique, qui est le propre de notre œuvre. Nous avons également saisi les occasions de faire un peu de synthèse, de montrer que si nous nous sommes imposé le devoir de faire une publication *de pièces et de morceaux*, pour ainsi dire, et subordonnée aux chances de la récolte, nous y apportons aussi, autant que faire se peut, une certaine unité de trame, une certaine coordination qui ne saurait échapper à tout œil exercé et attentif. C'est ainsi que nous faisons de fréquents, d'incessants renvois aux articles qui ont déjà passé sous les yeux du lecteur; que nous rattachons toutes les branches éparses et parfois luxuriantes à un tronc commun, afin que le lecteur, et avec lui l'historien, les réunisse en un

faisceau uni et fort, dans l'intérêt de la vérité historique. C'est ainsi que nous avons, de temps à autre, étudié des questions plus générales de morale et de philosophie historique, en nous basant sur un ensemble de faits, et que par exemple, nous venons de constater, avec M. Alph. Jobez, *quelle fut la honteuse influence exercée directement sur les mœurs de la nation par la révocation de l'édit de Nantes*. De même nous avions précédemment examiné : 1° avec M. Eug. Haag, s'il est permis de soutenir *que le protestantisme ait été contraire à la charité religieuse*; 2° avec le même, *l'opinion du XVIe siècle, s'exprimant par l'organe des réformateurs*; — 3° avec M. A. Lièvre, *le rôle que le clergé catholique a joué dans la révocation de l'édit de Nantes*; 4° avec M. Ern. Albaric, *quelle est la valeur de ce reproche banal adressé au protestantisme*

*français, d'avoir compromis le principe de l'unité nationale,* — reproche qui se retourne au contraire, et à bien juste titre, contre ceux qui nous l'adressent avec tant d'imprudence...

« Telle est, Messieurs, telle est, par aperçu et à vol d'oiseau, la moisson que nous avons déjà mise à profit; tels sont les enseignements que l'on peut puiser dans les trois volumes que déjà nous avons livrés à la publicité. »

Ces paroles de M. Ch. Read nous les appliquerons, non-seulement à ces trois premières années, mais à toutes celles qui suivirent. Les mêmes questions, les mêmes grands faits historiques sont de plus en plus éclaircis, et des questions nouvelles surgissent comme autant de points de ralliement pour les recherches postérieures. C'est ainsi que pendant le

quatrième exercice la découverte, précieuse à tant de titres, des Registres de l'Eglise de Charenton, permettait à M. Read de réfuter victorieusement l'accusation incessamment renouvelée que « le protestantisme a été, est et sera, de sa nature antipathique à l'art. » Dans une période d'environ quatre-vingts années qui embrasse la fin du règne de Henri IV et celui de Louis XIII et de Louis XIV jusqu'à la Révocation, notre président ne relevait pas moins de deux à trois cents noms d'artistes protestants, et parmi eux, non-seulement Sébastien Bourdon, Petitot, Abraham Bosse, mais avec tant d'autres qu'il serait trop long de mentionner ici, les Gobelin, Boulle, et l'illustre Salomon de Brosse, dont l'acte d'inhumation confirme la foi huguenote.

M. Aug. Bernard étudiait les Estienne et les types grecs de François Ier,

M. Nicolas, les Ecoles primaires et les colléges avant la Révocation, M. Jules Chavannes, le Protestantisme et l'Académie française. C'est le moment où M. Schæffer, analysant les travaux de M. Soldan, s'occupe de la question si souvent controversée : *La Saint-Barthélemy a-t-elle été préméditée ?* Et où M. Bernard soulève à son tour celle reprise plusieurs fois depuis : *Charles IX a-t-il tiré sur les huguenots ?*

Le tome V s'ouvre par une lettre de M. le pasteur Vaurigaud demandant que ce *Bulletin* qui a déjà ramené l'attention sur le protestantisme devienne « un centre qui permette aux travailleurs des départements de se connaître les uns les autres et les travaux qu'ils ont entrepris. » Trois mois plus tard, il sollicitait les consistoires de recommander l'œuvre historique.

Déjà cependant nous avions perdu des amis dévoués. Parmi nos collaborateurs les plus sérieux, M. de Fréville que sa foi catholique n'avait jamais empêché de prendre le plus vif intérêt à l'œuvre historique que nous poursuivions ; parmi nos collègues deux pasteurs vénérés, Edouard Verny, frappé subitement dans la chaire même où sa voix puissante annonçait la parole de Dieu ; — Adolphe Monod dont la longue agonie, si chrétiennement supportée, fut à elle seule toute une prédication suprême et qui, sur son lit de souffrances, parlait encore des services « que dans sa profonde conviction notre Société avait déjà rendus et était appelée à rendre, par la vérité historique, à la foi évangélique. » Quelques mois s'étaient à peine écoulés et Christian Bartholmess nous quittait à son tour. L'Académie lui avait décerné une de ses plus belles couronnes, notre

Société comptait sur l'auteur du *Grand Beausobre* et de *Giordano Bruno* comme sur l'un de ses membres les plus jeunes, les plus actifs, les plus dévoués....

MM. le pasteur Rod. Cuvier, Cornélis de Witt et H. de Triqueti furent appelés à remplir ces places au sein du Comité.

Le cinquième exercice est marqué par deux initiatives. A côté du *Bulletin* où nous citerons des pièces statistiques sur le Béarn, les actes consistoriaux et chroniques de l'Eglise recueillie en la maison de la duchesse Catherine de Bar, une notice sur les Androuet du Cerceau, la reproduction des Cantiques d'un huguenot et la suite de l'histoire du temple de Charenton enrichie de plans et gravures, — le Comité pouvait enfin réaliser un de ses projets primitifs et publier deux volumes du *Recueil*. Parmi les

manuscrits propres à composer cette collection il choisit d'abord les *Mémoires inédits et opuscules de Jean Rou,* « un des ouvrages, » a dit Sainte-Beuve, « les plus remplis de particularités intéressantes sur le XVII^e siècle religieux et littéraire. »

« Cette autobiographie d'un Français qui vécut d'abord à Paris, puis en Angleterre et en Hollande, dans le commerce des hommes les plus distingués, de Tessereau, d'Elie Bouhereau, de Chapelain, de Ménage, de Conrart, du duc de Montausier; qui a joui comme littérateur de l'estime des juges les plus compétents, tels que Bayle et Rapin Thoyras, présente un intérêt historique d'autant plus réel que nous ne possédons guère de Mémoires spécialement protestants sur cette époque (1). »

(1) Rapport de 1856.

« Le choix de ces Mémoires, écrivait M. Sayous qui leur a consacré trente-six pages dans la *Biblioth. universelle de Genève*, prouve que la Société ne borne pas sa tâche à éclairer l'histoire ecclésiastique de la Réformation, et que l'histoire des vieilles mœurs de la littérature protestante lui paraît rentrer tout naturellement dans le cercle de ses recherches. Ce point de vue est très-juste, et pour notre part nous regretterions qu'un programme plus étroit eût laissé dormir dans la poussière des archives de l'Etat à La Haye, où M. Francis Waddington les a découverts, les Mémoires du bonhomme Rou, peintre à son insu des mœurs et de l'esprit de la bourgeoisie protestante de Paris sous Louis XIV ; témoin naïf et quelquefois observateur très-fin de beaucoup de choses et de personnages de cette époque fameuse, mêlés accidentellement à sa vie.... L'his-

toire de Jean Rou n'est pas longue, mais le héros la trouvait bonne, il en remerciait la Providence et sur ses vieux jours il prit à la raconter un plaisir qui en donne à la lire. C'est là le mérite particulier de ces *Mémoires*; il y règne un mélange attrayant de satisfaction personnelle, de pieuse reconnaissance, de bonhomie et de finesse, de simplicité et d'esprit. » Et l'éminent critique ajoute à propos des *Opuscules*: « Le plus grand nombre de ces pièces de genres divers méritait d'être publié; entre autres, une très-remarquable correspondance entre Rou et Bossuet, Rou tenant la plume pour un réfugié que l'évêque de Meaux pressait de se convertir.... Au total, Rou a mis assez de son talent de peintre dans la meilleure partie de ses Mémoires, pour que l'ouvrage, dont le public est redevable à la Société de l'Histoire du Protestantisme français, ait autant de

valeur littéraire que d'intérêt historique. Quand il ne nous aurait fait connaître que le personnage de l'auteur lui-même, il aurait encore son prix. Jean Rou offre une heureuse et attrayante physionomie de bourgeois huguenot, d'honnête homme et de vrai chrétien. Sa vie honorable et courageuse, la franchise de ses sentiments et le bon esprit qu'il porte en toutes choses, présentent d'excellentes leçons et de meilleurs exemples. »

Cette publication est un indice des richesses huguenotes ensevelies encore à l'étranger. Aussi le Comité accepta-t-il avec empressement l'offre de M. le pasteur Hugues, d'Anduze, et le mit-il à même de faire en Hollande et en Belgique, d'août à octobre 1856, une tournée à la fois de propagande et d'investigation. Notre *missionnaire* fut accueilli sur cette terre hospitalière avec la plus

cordiale bienveillance. Il visita successivement les Eglises wallonnes de Rotterdam, Amsterdam, La Haye, Leyde, Harlem, Utrecht, Dordrecht, ainsi que Bruxelles et Anvers, établissant entre elles et notre Société des rapports positifs, donnant des conférences et surtout reconnaissant et inventoriant les archives consistoriales, explorant les grands dépôts publics et relevant avec soin les documents relatifs à notre histoire. Il en rapporta avec l'impression vivante des pieux souvenirs évoqués ensemble, d'utiles communications pour le *Bulletin :* le Dialogue entre deux drapiers de Saint-Nicaize, l'analyse des pièces du XVII^e siècle que possède la bibliothèque de l'Eglise remonstrante d'Amsterdam, des extraits des Mémoires du réfugié Henri de Miremond, et cette autobiographie de Pierre du Moulin (1564-1658) dont notre Bibliothèque a eu plus

tard l'heureuse fortune d'acquérir le manuscrit original. (*Bull.*, VI, VII.)

Deux nouveaux chapitres avaient été ouverts dans le tome VI : l'un destiné, « sous le nom de *Bibliothèque historique du Protestantisme français*, à former une sorte d'inventaire des nombreux documents qu'il importe avant tout de connaître et de mettre à contribution ; » — l'autre, *Questions et réponses*, où se groupèrent dorénavant les demandes de renseignements et les explications qu'elles provoquaient. Ce chapitre fut bientôt particulièrement goûté de nos lecteurs et il ne tarda pas à rendre de véritables services.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici qu'une mesure d'ordre fit arrêter au 31 décembre 1858 le volume VII ; à partir de cette date le commencement de l'exercice concorde avec celui de l'année.

En 1859, au moment où nos Eglises s'apprêtaient à célébrer le troisième jubilé séculaire du premier synode national, le *Bulletin* reproduisit *in extenso* le *Rapport officiel du commissaire du roi au XXIX*e *et dernier synode tenu à Loudun en* 1659. Aucun document de ce genre n'avait jamais été publié. Ce même volume renferme des lettres de Fénelon, Th. de Bèze, Du Moulin, André Rivet, Rabaut, des études de numismatique antiprotestante, une notice de M. F. Waddington sur les colonies des réfugiés et l'important travail de M. Douen publié ensuite séparément sous le titre de la *Réforme dans le département de l'Aisne*.

La réunion de pièces aussi nombreuses, aussi variées ne pouvait s'effectuer sans beaucoup d'efforts et de recherches. En 1860, MM. Read et Waddington

découvraient dans une ferme de Normandie les registres de l'ancienne Eglise de Caen; l'année précédente, M. Hugues avait fait une nouvelle tournée historique de Béziers à Bordeaux et de Bordeaux à Lyon : les résultats en étaient consignés au *Bulletin*.

Dans les volumes suivants, de IX à XIII, les trois siècles de notre histoire continuent à être étudiés avec la même consciencieuse persévérance. Ne rappelons que les pièces principales :

*XVI^e siècle :* Liste de pasteurs de diverses Eglises. — Correspondance de Jeanne d'Albret, Charles IX et le duc d'Anjou avec la reine Elisabeth (*British Museum*).—Procès-verbal et enquête sur la conversion des habitants de Milhau par vote unanime (1562).—Supplique adressée par les réformés du Barrois au duc de Lorraine (1560). — Lettres inédites sur

le protestantisme en Champagne. — Etudes sur C. Duvivier et G. d'Amours, et sur l'édit de Nantes en Bourbonnais.

*XVII*e *siècle :* — Correspondance inédite du duc de Rohan au sujet de la paix d'Alais. — Notices sur les principales familles protestantes de Vitry. — Journal de ce qui s'est passé au synode national d'Alençon. — Testament du pasteur Bonafous. — Les motifs de la conversion de Pierre Frotté adressés à Bossuet. — La vérité sur la date et le lieu de la mort de Salomon de Caus. — Le livre manuscrit de Jean Petitot. — Procédures contre les temples. — Refuge dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel. — Biographies des Collot d'Escury et des Spanheim.

*XVIII*e *siècle :* — Correspondance sur la condamnation de Claude d'Azémar pour avoir fait baptiser ses enfants au Désert. — Un martyr inconnu, le

pasteur Dortial (1742). — Lettres inédites de trois pasteurs du Désert à l'intendant Le Nain (1746), *id.* du pasteur Corteis, *id.* de deux prisonniers du château d'If et de quatre galériens. — Interrogatoire à Die de deux prédicants. — Inventaire des manuscrits Antoine Court, Genève. — Mémoires inédits d'un homme d'Etat sur la question des mariages protestants et de la tolérance (1752). — Mémoires d'Etat pour rétablir l'ordre dans les matières de religion (1753). — Pièces justificatives de l'ouvrage de Rulhière. — Relevé dans les mémoires du temps des préliminaires de l'édit de 1787; Observations de Rabaut Saint-Etienne sur l'édit.

Ces titres seuls n'évoquent-ils pas déjà toute notre histoire dans ses phases successives, et à côté des éléments particuliers à chaque époque, nous pourrions en relever encore qui en concernent plu-

sieurs à la fois, les articles de M. Ch. Read sur les Cimetières et les inhumations de 1563 à 1792 (1), ou ces nombreuses poésies depuis les chansons satiriques du XVI^e siècle jusqu'aux cantiques du Désert et aux incorrectes mais touchantes complaintes du XVIII^e.

La première série du *Bulletin* se termine avec le tome XIV. Postérieur, il est vrai, aux changements survenus au sein du Comité, il est néanmoins rédigé sur le même plan que les précédents et nous y signalerons : Lettres des Eglises à Calvin; Correspondance militaire et administrative de Coligny, 1555-1560. — Assemblée générale des députés de toutes les Eglises, Nîmes, 2 oct. 1615 (dernière communication du pasteur Borrel); Notice sur Casaubon, traduite

(1) Cette étude a d'autant plus de prix que les documents originaux ont péri dans l'incendie de l'Hôtel de ville.

de l'anglais; Mémoire particulier sur les assemblées du Castrois, 1688; Biographie de Pierre Changuion. — Sermon prononcé au désert; Notice sur J. Fabre et autobiographie; vingt-six lettres de Colbert relatives aux protestants. (Bibl d'Amiens.)

Dans le courant du XIVe exercice, une sérieuse modification s'était produite. M. Ch. Read, qui depuis longtemps s'était chargé non-seulement de la direction, mais encore de la marche entière de l'œuvre, demandait à déposer entre d'autres mains un fardeau que des occupations multipliées lui rendaient de plus en plus difficile à porter. L'état de sa santé, le désir d'assurer à la Société une action plus régulière et plus étendue, le firent persister dans sa démission malgré les vives instances de ses col-

lègues. Parmi eux figuraient cinq nouveaux membres. Depuis deux ans, M. le comte Delaborde ; depuis l'année précédente, MM. Henri Bordier, Gaufrès, Guillaume Guizot, Fernand Schickler. Des anciens, M. Weiss était empêché par la maladie, MM. Rod. Cuvier, Félix Pécaut et Martin Rollin par leur absence de Paris, de participer désormais directement à nos travaux. M. Henri Lutteroth, sans nous retirer ses sympathies, se voyait également forcé pour cause de santé de donner sa démission, et un autre ami, qui sans accepter le titre de membre du Comité en avait réellement été néanmoins un des plus zélés co-ouvriers, M. Francis Waddington nous était enlevé, dans la force de l'âge, par les insondables décrets de Dieu !

Il y avait quelques mois à peine que M. Waddington avait collaboré à la pu-

blication faite par M. Ch. Read, *Mémoires inédits de Dumont de Bostaquet*; son *Histoire du protestantisme en Normandie depuis la Révocation jusqu'à la fin du XVIII^e siècle* avait paru en 1862. Ces deux ouvrages, ainsi que le *Daniel Chamier* de M. Ch. Read, doivent être mentionnés ici. Les ressources trop limitées de la Société ne lui ont pas permis d'en enrichir son recueil, mais ils n'en sont pas moins nés sous son influence directe et ils forment les corollaires de ses travaux.

Devant la détermination irrévocable de M. Ch. Read, le Comité dut s'occuper de se réorganiser. Privé de la présidence de son fondateur, il sentait que désormais la responsabilité de l'œuvre retombait doublement sur tous les membres. Plusieurs réunions consécutives furent consacrées à étudier la situation, et les nécessités nouvelles qu'elle entraînait. C'est à M. Ch. Waddington que fut confié le soin de rendre compte au public dans l'assemblée générale du 2 mai 1865, de la crise que nous venions de

traverser, « crise redoutable, » ajoutait le rapporteur, « si votre concours devait nous faire défaut ; mais plutôt crise salutaire et fortifiante, si avec l'aide de Dieu nous parvenons à rallier et à raffermir vos sympathies. » Le bureau, sur le refus de M. le comte Delaborde d'accepter la présidence, fut composé de MM. Fernand Schickler, président ; Eugène Haag, vice-président ; Jules Bonnet, secrétaire. M. Alfred Franklin entrait dans le Comité avec les fonctions de trésorier, rendues plus difficiles par un long arriéré dans les recouvrements et par un ordre nouveau et plus rigoureux à établir dans la comptabilité à venir.

C'est, en effet, sur une base mutuelle de régularité et d'exactitude que le Comité s'efforça avant tout d'établir ses relations avec les membres de la Société. Si d'une part on avait laissé beaucoup trop de rentrées en souffrance, de

l'autre on s'était plaint, non sans quelque raison peut-être, de l'inégalité des intervalles qui séparaient les numéros du *Bulletin*. Le Comité décida qu'il se réunirait dorénavant une fois par mois, chez son président, et sauf les vacances annuelles et l'époque néfaste de la guerre, les séances dont le procès-verbal est déposé dans nos archives, n'ont jamais été interrompues depuis.

Il résolut en outre, à partir du XVe exercice, de publier le *Bulletin* le 15 de chaque mois, de l'améliorer sous le point de vue typographique, et d'en modifier quelque peu le caractère, afin de le rendre accessible à un plus grand nombre de lecteurs.

Enfin, en se réjouissant du bien accompli déjà, il ne put s'empêcher de déplorer l'abandon de tant d'idées fécondes qu'il avait fallu remettre d'année en année, faute, non de sources à

explorer ou de volonté pour le faire, mais faute d'appui extérieur efficace et persistant.

En effet, il devenait impossible de se le dissimuler plus longtemps : restreinte aux seules ressources des cotisations ou plutôt des abonnements annuels, l'œuvre était forcément limitée au *Bulletin*. La publication de mémoires inédits, les réimpressions d'ouvrages rares ou épuisés, les encouragements à donner aux travaux historiques, la formation d'une bibliothèque protestante, tout restait suspendu tant que des libéralités chrétiennes ne venaient pas fournir les ressources nécessaires pour réaliser de si vastes mais de si utiles projets. Le Comité sentit que son devoir lui interdisait d'hésiter davantage. Une œuvre qui ne progresse pas recule et bientôt dépérit. Nous crûmes donc légitime de nous souvenir que « nous sommes aussi

une société religieuse, et à ce titre de demander aux fidèles leur charitable concours. » C'est dans ces termes que la question était franchement posée dans l'assemblée générale du 10 avril 1866.

Cette réunion qui rappelait en les revivifiant les plus beaux souvenirs de la Société, empruntait un éclat exceptionnel à la présence de M. Guizot. Pour la première fois notre président honoraire nous prêtait en public l'appui de son éloquente sympathie. Des lectures de MM. Jules Bonnet et A. Coquerel fils retenaient jusqu'à la fin l'attention d'un auditoire nombreux. Le rapport de M. Schickler exposait les modifications projetées dont quelques-unes étaient déjà en voie d'exécution : il annonçait l'élection de deux membres nouveaux, MM. le pasteur Douen et William Martin, et sollicitait toutes les Eglises de France à prouver leur commune

sympathie pour les grands souvenirs de leur histoire en célébrant annuellement, à l'instar des Eglises luthériennes, la touchante *fête de la Réformation*. Le même jour le Comité adressait à MM. les pasteurs, ministres de l'Evangile et anciens réunis en conférence générale à Paris la circulaire suivante :

La Société de l'Histoire du Protestantisme français qui, dans la nouvelle phase de travaux où elle est entrée, n'aspire qu'à mieux servir la cause évangélique, en évoquant de purs exemples de foi et de piété, vous soumet respectueusement une proposition qu'elle serait heureuse de voir accueillir par un vote sympathique et unanime.

Les fidèles de la Confession d'Augsbourg célèbrent tous les ans, par une fête spéciale, l'anniversaire du jour mémorable (31 octobre 1517) où Luther afficha sur la porte de *l'Eglise de Tous-les-Saints* à

Wittemberg ses thèses contre les indulgences, et prépara ainsi le réveil de la conscience chrétienne et la restauration du culte en esprit. C'est un beau spectacle que nous offrent chaque année les Eglises qui, sur le sol de notre patrie ou par delà ses frontières, s'unissent dans une même pensée pour donner gloire au chef invisible de l'Eglise, à l'unique médiateur entre la terre et le ciel.

Vous l'avouerons-nous, Messieurs, nous avons plus d'une fois envié à nos frères de la Confession d'Augsbourg ce pieux anniversaire, et regretté que l'Eglise réformée de France, dans toutes les dénominations qui la composent, n'eût pas aussi le sien. De récents souvenirs augmentent ce regret, qui prend aujourd'hui la forme d'un vœu. Le synode constituant qui proclama, en face des bûchers allumés par Henri II, l'organisation et la foi commune de nos pères, a été dignement célébré le 25 mai 1859. Cinq ans plus tard, un solennel hommage était rendu au grand ré-

formateur français *allé à Dieu*, selon la belle expression du registre genevois, le 27 mai 1564. Il y a peu de mois enfin qu'une députation de Paris et de Montbéliard s'associait à la célébration du jubilé tri-séculaire de l'apôtre de la Suisse Romande, de ce Farel qui nous appartient par sa naissance, par les premiers actes de son apostolat, et par la touchante amitié qui l'unit à Calvin. Pourquoi ces fêtes chrétiennes qui se succèdent de siècle en siècle, et auxquelles, hélas! on n'assiste pas deux fois, ne deviendraient-elles une institution permanente, annuelle de nos Eglises? C'était un pieux usage dans les colonies du Refuge de solenniser par un jeûne les épreuves de l'Eglise sous la la croix. Pourquoi n'en fêterions-nous pas les délivrances? Si, moins heureux que les protestants d'Allemagne, les protestants français ne retrouvent au berceau de leur foi aucun de ces événements saisissants, populaires, qui deviennent la date d'une révolution, les grands faits religieux ne

leur manquent pas : la renaissance évangélique de 1512 antérieure peut-être à celle de Wittemberg et de Zurich, la publication du Nouveau Testament français de Lefèvre d'Etaples, et cet admirable plaidoyer de l'*Institution chrétienne* qui révéla Calvin à lui-même et au monde. Ce ne sont là que les premiers anneaux de cette chaîne non interrompue de témoignages, qui se déroule à travers trois siècles d'épreuves et de persécutions. Le martyrologe apostolique ne brille pas d'un plus vif éclat que le nôtre, et les Pothin, les Cyprien, les Perpétue n'ont pas marché d'un œil plus serein à la mort que les Philippe de Luns, les Dubourg et les Brousson. A l'âge héroïque de la Réforme comme aux jours qui l'ont suivi, que de scènes pures, de traits touchants, de grands caractères, de religieux souvenirs qui, retracés du haut de la chaire, fournir aient un aliment à la piété, une inspiration à l'éloquence chrétienne ! Notre histoire est si peu connue, même de nous !

nous ne pourrons l'étudier, sans y puiser une vertu.

Pénétrée de ce devoir, et jalouse de remplir fidèlement sa double mission historique et religieuse, la Société de l'Histoire du Protestantisme français vous propose d'émettre un vœu pour l'institution d'un service annuel de la Réformation, qui serait célébré le 1er novembre, *jour férié*, déjà adopté par nos frères de la Confession d'Augsbourg. Chaque fraction de l'Eglise évangélique rattacherait à ce pieux anniversaire la commémoration de faits puisés dans sa propre histoire, et de la variété des souvenirs se dégagerait l'unité de l'esprit. Nous serions heureux à notre tour de nous associer à cette fête chrétienne, et de concourir par des publications spéciales à l'édification commune.

Ce vœu, renouvelé à la Conférence pastorale du Gard, à la Conférence nationale évangélique du Midi, au Synode des Eglises évangéliques de

France, accueilli partout à l'unanimité des suffrages, reproduit ensuite chaque année au mois d'octobre par lettres pressantes et circulaires spéciales, ce vœu a été suivi des plus heureux résultats. Dès le mois de novembre 1866 « cette première commémoration annuelle de la Réforme avait produit; » selon les paroles de notre président, (Rapp. 1867) « des fruits abondants d'édification et de charité. Dans d'humbles temples, qui rappellent encore la chambre haute des premiers chrétiens, parmi les vaillantes populations de nos campagnes, sous les amples voûtes de nos grandes églises du Midi, on a évoqué le passé, on s'est affermi dans la profession de la vérité par le souvenir de ce que ses témoins ont supporté pour elle. Votre Société n'a pas été oubliée dans ce jour de fête : on lui a su gré de l'avoir provoqué, on lui a envoyé des re-

merciments sincères; quelques Eglises ont fait plus encore et lui ont spontanément offert le produit de leur collecte. Ah! Messieurs, ce sont là des aumônes protestantes que nous pouvons accepter avec orgueil : c'est l'obole de tous qui vient nous aider à nous acquitter de notre tâche, comme aux temps de l'ancienne Alliance, où le monument qui rappelait les douleurs et les gloires du passé était réédifié par le concours volontaire de tous les fidèles. »

L'année suivante l'impulsion était donnée. « Pour ajouter à la solennité, plusieurs consistoires ont décidé de la célébrer chaque année dans une paroisse différente avec le concours de tous les pasteurs de la consistoriale. Quelques Eglises y ont ajouté des services de préparation. Chez d'autres des chœurs ont fait entendre les cantiques

composés pour la circonstance et qui ont alterné avec le choral de Luther ou les psaumes de Th. de Bèze. A Reims l'assemblée s'est tenue debout pendant qu'elle chantait « en signe de joie et de reconnaissance » le cantique de Siméon. A Uzès, à Saint-Jean-du-Gard, un second service a été consacré aux enfants (Rapp. XVI). « Le but est trop beau, nous écrivait-on, l'élan trop prononcé pour que nous nous arrêtions. »

En 1868, en effet, les témoignages de sympathie des Eglises allaient en augmentant. L'affluence des fidèles était dans certains endroits si considérable, qu'on avait dû célébrer le culte en plein air. Au Bréau, par exemple, « en quelques minutes, chaire, bancs, chaises ont été transportés ou improvisés dans une vaste et magnifique châtaigneraie séculaire, et c'est sous la voûte de ces arbres gigantesques que le Dieu de nos pères a

parlé une fois de plus par la bouche de ses serviteurs. » Le mouvement s'accentuait encore en 1869. L'année suivante, année terrible entre toutes, vint cruellement l'interrompre. Dans plusieurs consistoriales cependant, au milieu des douleurs du présent, on invoqua le souvenir des joies et des épreuves du passé, et une Eglise, celle de Saint-Maixent, tint à honneur de nous continuer dans le deuil l'offrande des jours plus heureux. Elle figure seule en 1870. En 1871 les relations sont reprises quoique encore faiblement : parmi les trente-deux Eglises qui lui ont adressé des collectes le Comité n'a pu lire sans émotion le nom de celle de Wesserling (Alsace).

Ces dons des Eglises, la collecte à domicile faite annuellement à Paris, le produit des abonnements et le recouvrement d'une partie de l'arriéré nous ont

permis, non point d'entrer dans toutes les voies qui s'ouvraient devant nous, mais au moins d'inaugurer quelques branches à côté du *Bulletin*.

En terminant la première série, il parut indispensable d'en dresser une table générale analytique qui facilitât les recherches et mît à même de constater la variété et l'étendue des ressources historiques qu'offrent ces quatorze volumes. A vrai dire, il n'est presque aucun des sujets indiqués dans le *Cadre des travaux* sur lequel on ne trouve dans le *Bulletin* des matériaux importants, comme il n'est aucune de nos grandes figures protestantes qu'on puisse étudier à fond sans consulter ces pages. Aussi l'une des plus célèbres revues de l'Angleterre leur consacrait-elle dans son numéro de juillet-octobre 1866 un article étendu et approfondi. Après avoir insisté sur le

nombre, la provenance diverse, la valeur intrinsèque de nos documents, les commentaires judicieux qui les accompagnent, le savant rédacteur de la *Revue d'Edimbourg* assurait avoir rarement parcouru une collection plus intéressante (« We have seldom perused a more interesting mass of original documents »). Il redescendait à leur aide tout le cours de notre histoire, toujours plus frappé « de la piété et du patriotisme des chefs huguenots, des souffrances sans exemple infligées par l'intolérance nationale, le bigotisme ecclésiastique, le pouvoir arbitraire. » Il terminait son éloge des protestants français de nos jours dont on retrouve, dit-il, les noms en tête de toute entreprise de bienfaisance et de progrès, par un hommage rendu aux efforts de « cette Société qui arrache à l'oubli les souffrances endurées et les services rendus par leurs ancêtres huguenots. »

M. Haag avait bien voulu présider à la rédaction de cette *Table* qui forme un volume in-8 de 173 pages à 2 colonnes. Ce fut le dernier service qu'il put accomplir pour la Société. Comme le disait notre rapporteur (assemblée générale de 1867), « l'homme s'épuise dans une application sans relâche, à plus forte raison quand son cœur saigne d'une blessure telle que Haag l'a ressentie à la mort de son frère. Pendant trois années il a lutté toujours plus faiblement contre le mal qui l'oppressait : le 5 mars, il est allé retrouver à son tour, cette nuée de témoins dont il avait raconté la vie... » Mais son œuvre demeurait, œuvre dont les immenses résultats n'étaient point parvenus à lui dissimuler les inévitables imperfections. « A mesure que ces dix volumes étaient plus répandus, consultés plus souvent, on s'étonnait davantage de l'abondance

et de la sûreté des informations, de la rigoureuse impartialité des jugements. En même temps aussi on constatait quelques lacunes, on rectifiait quelques dates, on complétait des généalogies ou des notes bibliographiques. La nécessité d'un *Supplément* devenait évidente. Eugène Haag accueillait avec plaisir ces preuves de l'utilité et du succès de l'ouvrage. Plus que jamais infatigable, il publiait en 1861 une liste de 239 articles nouveaux à rédiger, liste qu'il ne cessa d'augmenter... » Et M. Schickler ajoutait : «Le Supplément préparé par notre collègue doit-il rester inachevé ? Rendrions-nous à l'oubli ces découvertes qu'une main mourante lui avait si péniblement dérobées ? N'est-ce pas à la Société de l'Histoire du Protestantisme qu'incombait l'obligation de poser la dernière pierre du monument ? Toutes les difficultés sont aplanies, les manus-

crits de M. Haag et ceux de son frère nous appartiennent, et notre Comité s'engage solennellement devant vous à terminer la *France protestante*.

« A une condition cependant, Messieurs. Voici un champ inattendu qui s'ouvre devant nous... Pour suppléer à notre insuffisance, votre concours nous est indispensable... »

Ce concours, le Comité l'a constamment réclamé depuis et surtout par l'organe de celui de ses membres qui a bien voulu se charger de la direction de ce travail. Dans sa circulaire du mois de mars 1869, M. Henri Bordier précisait ainsi notre appel : « Toute addition ou rectification aux articles parus, tout article biographique nouveau, toute indication de source qui serait bonne à consulter, contribuera nécessairement au perfectionnement de l'œuvre et tous ces secours sont instamment sollicités de

chacun de nos lecteurs. Le Comité adresse expressément aux amis de l'histoire du protestantisme la prière de relire les articles de MM. Haag relatifs aux personnages et aux faits dont ils ont une connaissance spéciale et d'envoyer leurs remarques. » L'année suivante, nous publiions (mai 1870) la liste des noms composant la lettre A, articles anciens, articles modifiés, articles nouveaux, en priant nos lecteurs de signaler les erreurs ou omissions qu'ils pourraient y remarquer. Il y avait là déjà le résultat d'un long travail. On avait commencé, aussitôt après être entré en possession régulière des papiers laissés par M. Haag, à relever tous les noms cités dans la *France protestante* et à former ainsi une table dont le manuscrit occupe dix volumes in-folio : table indispensable, puisque souvent dans une seule notice de MM. Haag — et il y en

a plus de 4,700, — plus de vingt personnages divers sont cités sans figurer à leur rang d'ordre alphabétique.

Le Comité s'est ensuite préoccupé d'explorer sous ce point de vue spécial les archives de l'étranger. En obtenant de la bienveillance de M. le pasteur Gaberel la liste des réfugiés français assistés à Genève de 1680 à 1710, en faisant copier des listes du même genre au palais de Lambeth, en acquérant les mémoires de statistique dressés par feu M. Dieterici sur les Colonies françaises Réformées, il est parvenu à rassembler une foule de renseignements sur les familles dispersées après la Révocation en Suisse, en Angleterre et en Allemagne. Plusieurs de nos correspondants ont, de leur côté, répondu à notre appel, et si la crise terrible de 1870 n'était venue arrêter cet essor, le *Supplément* que nous continuons à promettre serait rapide-

ment entré en voie d'exécution définitive.

C'est avec la livraison du 15 janvier 1866 que s'ouvre la seconde série du *Bulletin*. Il était placé sous la direction de M. Jules Bonnet qui résumait en ces mots devant le Comité le caractère qu'il désirait lui imprimer : « L'œuvre de notre Société est une œuvre de foi, mais aussi de conciliation et de paix. Elle doit compter sur l'appui de tous. » (*Procès-verbaux*.)

Indépendamment des améliorations de la forme, le Comité avait cherché à y introduire quelques modifications de fond. Les meilleures choses, quand elles durent quatorze ans, finissent par sentir l'aridité, la monotonie. Ne peut-on, sans quitter sa ligne, changer un peu d'allure et suivre tantôt un côté de la route et tantôt l'autre ? « Nous voudrions

que le *Bulletin*, sans perdre son caractère primitif, sans cesser d'être un recueil de documents inédits choisis avec tact, annotés avec goût, empruntât à la revue quelque chose de son intérêt littéraire et religieux ; qu'il pût circuler de main en main dans la famille ; fournir un aliment à ces lectures du soir qui reposent des travaux du jour et entretiennent la piété domestique. Notre histoire manque-t-elle d'attrait et de charmes sérieux ? Est-il une vertu qui ne trouve en elle un nom propre, une éclatante personnification ? Calvin ne rappelle-t-il pas le devoir, Coligny l'héroïsme, Duplessis-Mornay la fidélité, Jeanne d'Albret l'amour maternel, Renée de France toutes les grâces morales de la femme ? Et dans ces jours plus proches de nous où notre Eglise proscrite se réfugie au Désert, est-il un trait de pureté, d'abnégation et de grandeur qui n'ait brillé sur le

banc du forçat huguenot ou sur le gibet des martyrs ? Ah ! pour être intéressant, quand on évoque de tels souvenirs, il ne faut qu'être ému, et comment ne le serait-on pas devant les péripéties d'une histoire qui, mieux connue, sera la véridique légende de notre pays !

« *Documents originaux, Etudes historiques,* ces deux titres résument à nos yeux l'intérêt du nouveau *Bulletin,* sans l'épuiser. » (Préface du tome XV, 1er de la 2e série.)

Ce n'était pas là une pensée entièrement nouvelle. Les quatorze premiers volumes renfermaient déjà de ces intéressantes études, mais elles n'y paraissaient qu'à des intervalles irréguliers, tandis que dorénavant elles font partie intégrante de chaque livraison. En accentuant ainsi le caractère de Revue réclamé de plusieurs côtés, nous nous sommes efforcés de ne point sacrifier la

partie purement documentaire qui, pour un grand nombre de lecteurs, a formé et formera toujours le principal mérite du *Bulletin*. Sommes-nous parvenus à maintenir la balance constamment égale, « à rester strictement historiques en tâchant de nous mettre plus en harmonie avec les besoins littéraires des protestants ? » Il ne nous appartient pas de décider cette question. Une lecture attentive des volumes XV à XXI pourrait seule en fournir la réponse.

On y trouvera parmi les *Documents :* des lettres inédites de Th. de Bèze, Mathurin Cordier, Jeanne d'Albret, Marguerite de Navarre, la famille de Coligny; un Mémoire de Bèze sur les guerres de religion ; les Exécutions capitales à Valenciennes (1567-68) ; les Testaments de Pierre Viret et de Nicolas Pithou ; des actes sur les Eglises de Sedan, de Troyes et de Vassy ; la correspondance des Egli-

ses de France avec Genève en 1561 ; l'Etat général des ministres résidant dans les diocèses de Nîmes, Uzès, etc., en 1568. — Au chartrier de Thouars, gracieusement ouvert par M. le duc de la Trémoïlle, M. Paul Marchegay a emprunté, en les annotant, les correspondances du duc et de la duchesse de Bouillon avec Charlotte Brabantine de Nassau (1597), et de Louise de Colligny, princesse d'Orange, avec sa belle-fille de la Trémoïlle (1598-1620).

Dans le XVII^e siècle nous remarquons : le Discours par stances avec l'esprit du feu roy Henri IV, par Th. Ag. d'Aubigné; la liste des Eglises et des pasteurs de France, en 1660; la correspondance de Morus avec la duchesse de la Trémoïlle et celle de Saurin avec Turettini; la démolition du temple de Saint-Mards; l'Elégie sur l'état présent des Eglises du Poitou (1669), et l'Epître

en vers des protestants au roy, sur la Révocation.

L'époque des persécutions n'a peut-être jamais été plus vivement éclairée que par ces volumes. D'une part les lettres de Lamoignon de Bâville sur Brousson, de l'intendant du Béarn au comte de Saint-Florentin; de l'autre la confession de foi faite à La Rochelle par une femme accompagnée de quarante-cinq autres (1699), l'interrogatoire de Mesnard de Marennes, la liste des pasteurs, proposants et réfugiés à Genève en 1683, des sermons prononcés au Désert, la relation de Tobie Rocayrol sur le camp des enfants de Dieu, les nombreux récits de réfugiés en Hollande, en Allemagne, en Irlande, à Boston (1). Mais surtout les Mémoires de Blanche Ga-

(1) La Relation d'un protestant réfugié à Boston a été depuis traduite en anglais et publiée à deux reprises aux Etats-Unis.

mond, et toute une série sur nos forçats, lettres de trois gentilshommes détenus au bagne de Marseille, Règlement fait sur les galères du roy, par les confesseurs qui souffrent pour la vérité de l'Evangile, et cet admirable *Journal des Galères*, extraits de lettres de nos martyrs de 1696 à 1708. Le *Récit de Blanche Gamond*, reproduit d'après la collection Court à Genève et annoté par M. Th. Claparède, forme, dans notre littérature protestante, le pendant des Mémoires de Marteilhe. Il a été réimprimé séparément en 1868, et traduit ensuite en anglais, par les soins d'une société religieuse de Londres.

Contentons-nous d'indiquer les principales études historiques : Desmaizeaux et ses correspondants ; Charlotte de la Trémoïlle, comtesse de Derby ; l'histoire du Protestantisme français étudiée au

Record-Office, par M. Gustave Masson. — Tobie Rocayrol, l'abbé de la Bourlie, et l'important Essai sur les abjurations, par M. Jules Chavannes. — La guerre des Paysans en Alsace, et Jules Wimpheling, par M. Rathgeber. — Renaudot, par M. Paul Marchegay. — Un épisode de la guerre des Camisards, par M. Anquez. — La Saint-Barthélemy à Lyon, par M. Puyroche. — Emile Perrot, par M. Dardier. — L'émigration des protestants de la principauté d'Orange, par M. Gaitte. — Essai sur les négociations des Réformés au traité de Ryswick, par M. F. Puaux. — Comme contribution des membres du Comité : Le prince de Porcien, la correspondance de Dumaurier avec Hotman, du comte Delaborde; Philippe Mornay de Bauves, de M. Gaufrès; l'Histoire de l'Eglise réformée de Paris, sous l'Edit de Nantes, de M. Ath. Coquerel fils; Hotman de

Villiers et son temps, de M. Schickler, et les nombreuses études de M. Bonnet sur les portraits de Calvin, la jeunesse de Renée de France, Sébastien Castalion, Mathurin Cordier, les amitiés de Calvin, la Réforme à Venise, la Réforme au château de Saint-Privat. M. Charles Frossard a consacré aux Méreaux une notice descriptive approfondie.

Aux documents et aux études, le *Bulletin* a continué de joindre des articles de bibliographie, des notices nécrologiques que nos deuils viennent trop fréquemment nous imposer, les extraits des procès-verbaux de nos séances, et le chapitre toujours ouvert des Questions et Réponses, où nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'insérer les demandes de renseignements que nous adressent des familles devenues étrangères, mais désireuses de

constater encore leur origine française et huguenote.

C'est ainsi que le Comité a poursuivi son œuvre de persévérante investigation, désireux de mériter toujours plus cet éloge de la *Revue d'Edimbourg :* « Ces écrits ont un commun caractère qui fait grand honneur à leurs auteurs et à leur foi. Quelques grandes qu'aient été les souffrances que le protestantisme a endurées en France de la part des gouvernants, des hommes d'Etat et des factions, ils respirent un esprit de fidélité sincère et de dévotion ardente pour le sol natal (*They breathe a spirit of genuine loyalty and strong devotion to the natal soil*). Ils ne se complaisent dans aucun retour vindicatif, prennent soin de ne point raviver les animosités du passé et sont complétement exempts d'intolérance et de fanatisme. »

Le respect pour les opinions d'autrui a cependant une limite. Lorsque les faits historiques sont présentés sous un jour qui est en contradiction flagrante avec la vérité, il est un rôle militant qu'une Société comme la nôtre ne peut se refuser à prendre, au moins momentanément. Il nous a été imposé à deux reprises.

Quand la *Revue des questions historiques* eut le triste courage, en plein XIXe siècle, de justifier la Saint-Barthélemy, et dans un réquisitoire de plus de cent cinquante pages eut pris à partie nos ancêtres, en les appelant « les ennemis du genre humain, des sauvages, qui voulaient détruire toute la société, dont la religion donnant à l'illuminisme, au scepticisme et à la dépravation, une sorte de consécration divine leur conférait le droit de s'abandonner à tous les crimes imaginables.... » nous sentîmes plus vive-

ment que jamais l'utilité de notre œuvre, et M. Schæffer, par une étude approfondie, sut faire justice d'imputations odieuses sur l'esprit desquelles nous n'aurons garde d'insister. M. Gandy nous envoya sa réponse : fidèles aux principes du libre examen, nous lui ouvrîmes le *Bulletin,* malgré la longueur et l'acrimonie de sa polémique.

Quelques mois plus tard, M. L. Audiat, écrivain de mérite et l'un des promoteurs de la statue de Palissy à Saintes, publia la biographie du grand artiste, intéressante, substantielle, et à laquelle l'Académie décerna un de ses prix. Mais cette distinction même n'en rendait que plus grave le caractère essentiellement hostile à notre foi dont ce livre porte partout l'empreinte. Ne pouvant absolument nier le protestantisme de Palissy, son biographe en a singulièrement changé l'aspect ; il a cherché à

en atténuer l'ardeur, il a été jusqu'à enlever à son héros l'auréole du martyre qui ne lui a que trop appartenu. M. Ath. Coquerel fils a étudié et sévèrement jugé, dans deux articles, le livre de M. Audiat. Cette fois encore, au nom de l'impartialité, le *Bulletin* a enregistré une réponse que peut-être on eût pu trouver excessive.

Ces étranges interprétations de l'histoire ne sont pas toujours dictées par la malveillance : elles n'en prouvent pas moins que pour rétablir la vérité il ne suffit pas de publier les documents ; il faut encore les commenter et en faire ressortir l'incontestable et décisive importance. Mais il est des sujets qu'on ne peut traiter en quelques pages et dont la nature même nécessite des développements que le *Bulletin* ne saurait admettre. Les encourager pourtant, les provoquer au besoin, tel est le but des

concours que le Comité institua par sa circulaire du 15 décembre 1866. Il laissait pour la première fois toute latitude aux concurrents, à condition que les œuvres fussent originales et puisées aux sources.

« Tout travail inédit, impartial, étendu, consacré soit à la biographie d'un personnage illustre, soit à l'histoire d'une Eglise particulière, sur le sol français ou sur celui du Refuge, soit à quelque épisode important de nos annales religieuses, et unissant au mérite du fond celui de la forme, pourra être présenté à ce premier concours. Les mémoires devront être adressés, le 31 décembre 1867, *au plus tard*, au président de la Société, 17, place Vendôme. Un prix de 800 francs sera décerné au plus digne.

Après avoir ainsi fait une juste part à la liberté dans le choix d'un premier sujet pour 1867, le Comité croit devoir en désigner un second pour un terme plus reculé. — Aux amis des belles et sévères

études, il propose la biographie d'Antoine Court, le restaurateur des Eglises proscrites, le fondateur du séminaire de Lausanne, l'infatigable apôtre dont les papiers conservés à la bibliothèque de Genève (*Bulletin*, XI, 80 et suiv.) offrent de si précieux matériaux à l'investigateur diligent. Raconter la vie d'Antoine Court, avec les justes développements qu'elle comporte, c'est retracer l'histoire du protestantisme français pendant la seconde période de l'Eglise du Désert, avec son double appendice : le Refuge et les Galères. C'est restituer un chapitre important à l'histoire générale du XVIII^e siècle, entre l'absolutisme divinisé qui se flatte de survivre à Louis XIV, et les mouvements précurseurs de la révolution déjà commencée dans les esprits. Il n'est pas de sujet plus digne des recherches de l'érudit, des généreuses inspirations de l'historien. Les mémoires consacrés à la biographie de Court devront être déposés le 31 décembre 1868, *terme de rigueur*. Un prix de douze cents francs

sera décerné au travail le plus remarquable sur ce sujet.

Les ouvrages couronnés demeurent la propriété des auteurs, qui en disposent à leur gré. Toutefois, la Société se réserve le droit d'en publier quelques fragments dans le *Bulletin*. Elle garde le manuscrit dans ses archives, en laissant toute facilité aux auteurs pour en prendre copie. »

Onze manuscrits furent présentés au premier concours. Le choix du sujet laissé aux auteurs devait produire une grande variété et, comme le constatait M. J. Bonnet dans son rapport, « il n'est pas un seul de ces mémoires qui ne contienne des recherches utiles, des vues intéressantes, des pages dictées par un sentiment élevé, dans lequel nous aimons à saluer une espérance et une promesse pour l'avenir. Il en est plusieurs qui, retouchés sur certains points, développés sur d'autres, rendus plus so-

bres d'allusions à nos luttes contemporaines auxquelles l'historien des siècles passés doit demeurer étranger, deviendront d'utiles publications. Mais le Comité, tout en appréciant d'honorables essais, qui sont déjà presque de bons livres, devait s'attacher de préférence aux mémoires qui, par la nouveauté des recherches et le talent d'écrire, répondent le mieux au but du concours....

« Deux mémoires ont réuni les suffrages unanimes du Comité de rédaction; sous des points de vue différents ils avaient un droit égal à la récompense. L'un présente une peinture rapide, saisissante, irréfutable, qui transporte le lecteur au cœur même de l'époque décrite; l'autre analyse avec clarté et méthode une des branches du Refuge, et ne laisse en quelque sorte rien à dire à ceux qui traiteraient plus tard le même

sujet. Entre ces deux écrits, notre hésitation pouvait aisément se comprendre; mais nous avons pensé que l'un et l'autre étaient destinés peut-être à des lecteurs différents, et comme notre œuvre a plus d'un objectif, nous avons cru devoir les couronner tous deux. Le Comité a décidé que le prix, fixé à huit cents francs, serait porté à mille francs, et partagé *ex æquo* entre M. Adolphe Michel, à Paris, auteur du Mémoire sur *Louvois et la Révocation de l'Edit de Nantes*, et M. Jules Chavannes, à Vevey, auteur des *Réfugiés dans le pays de Vaud*. » Des mentions honorables furent décernées aux *Origines de la Réforme française*, par M. Gustave Hoff, et au *Protestantisme dans l'Albigeois et le Lauraguais*, première esquisse de l'ouvrage que M. Cam. Rabaud a depuis offert au public. Les deux Mémoires de MM. Michel et Chavannes ont

paru et obtenu le succès qu'ils méritent (1).

Le terme du deuxième concours fut prorogé d'un an ; le sujet proposé nécessitait de longues recherches et un seul manuscrit nous était parvenu ; encore était-il incomplet par suite d'une erreur de la poste. L'année suivante il nous revenait agrandi : l'ébauche était devenue une étude accentuée, importante, où « tout repose sur des preuves positives, des pièces authentiques et originales, » mémoire auquel nous accordions un encouragement de mille francs et qui depuis, repris encore et remanié par son auteur, publié en deux beaux

(1) A. Michel, *Louvois et les Protestants*. Paris, Meyrueis, 1870. In-12.

J. Chavannes, *Les Réfugiés français dans le pays de Vaud, et particulièrement à Vevey*. Lausanne, 1874. In-12.

volumes (1), a valu à M. Edmond Hugues les éloges des critiques les plus compétents et jeté un jour nouveau sur une des périodes les plus dramatiques et les plus sombres de notre histoire.

Comme sujet du troisième concours le Comité proposa : *Théodore de Bèze considéré dans sa vie et ses écrits.* — Les événements politiques en ont ajourné la réalisation.

En 1869 le Comité, pourvoyant aux vacances qui s'étaient produites dans son sein, offrit la vice-présidence à M. le comte Delaborde et s'adjoignit deux nouveaux collègues, MM. Charles Frossard et Edouard Sayous. Chacune des années qui venaient de s'écouler avait été marquée par un progrès. De

(1) Ed. Hugues, *Antoine Court. Histoire de la Restauration du Protestantisme en France au XVIII^e siècle.* Paris, Michel Lévy, 1872. In-8°.

ces progrès le plus sensible peut-être pour les membres du Comité avait été de pouvoir (juin 1868) se réunir dans un cabinet d'études spécialement consacré au protestantisme français, et quelques mois après d'en ouvrir régulièrement, une fois par semaine, les portes au public. La création de la Bibliothèque avait amené ce résultat dont l'importance n'a pas cessé de s'accentuer depuis. Grâce à l'accueil sympathique qu'elle a reçu, cette branche cadette de l'œuvre en est devenue rapidement une des principales.

Dans sa séance du 10 novembre 1865, le Comité de la Société de l'Histoire du Protestantisme français votait la création d'une Bibliothèque destinée à réunir « les livres anciens et nouveaux, et, autant que possible, les collections de toute nature, manuscrits, gravures, médailles, qui peuvent servir à la reconsti-

tution de nos annales. » Il répondait ainsi à un besoin réel, faciliter l'étude du passé, préparer l'histoire de l'avenir, et suivait l'exemple donné à plusieurs reprises par nos anciens synodes.

Dès l'origine de la Société, 1852, une des nombreuses marques d'intérêt dont elle fut l'objet avait été l'envoi, par des auteurs protestants, de quelques-uns de leurs ouvrages ; et la première pierre d'attente du département des manuscrits avait été posée le jour où l'amiral Baudin et M. Charles Baudin, son fils, consentaient à se dessaisir en sa faveur du précieux Registre des écrous des chiourmes de Marseille. Des documents multipliés étaient venus depuis s'y joindre ainsi que des médailles et des méreaux : il importait de les coordonner d'une manière définitive.

Quelques jours après cette décision, un don d'une importance exception-

nelle en faisait encor ressortir l'opportunité. M. Bouverie-Pusey, de Londres, nous offrait sept volumes de manuscrits provenant de Jean Hotman, sieur de Villiers, fils du célèbre jurisconsulte. Ce recueil renferme une foule de pièces qui intéressent notre histoire, et, parmi les lettres autographes, il en est une de la main même de Calvin et une autre du roi Henri IV.

Nos débuts, cependant, étaient bien modestes. « Nous voulons fonder une Bibliothèque, » disait M. Guizot à l'assemblée annuelle de 1866, et, après avoir parlé de celle établie en Angleterre par M. Williams et uniquement consacrée à l'histoire des dissidents anglais et de leurs œuvres, l'illustre orateur ajoutait : « Notre champ, Messieurs, est bien plus vaste, et notre Bibliothèque est à peine commencée; elle n'a pas encore un local qui soit à elle et où elle puisse

s'étendre ; elle n'existe que grâce à l'hospitalité que lui donne le président de votre Comité... Mais, avec du temps, avec du zèle, avec votre concours, elle peut et doit prospérer. » Le nombre des volumes ne dépassait pas encore deux cents, parmi lesquels la première acquisition faite par le Comité, la *France Protestante*, de MM. Haag. L'année suivante, il approchait de cinq cents. Ce résultat était dû, en grande partie, aux envois d'auteurs et d'éditeurs, parmi lesquels nous devons citer les belles réimpressions dues aux soins de M. Révilliod. Quelques dons *ad hoc*, provoqués par la généreuse initiative du docteur Jules de Seynes, nous avaient permis d'affronter l'importante vente Lassize et d'y glaner plusieurs volumes rares dans le double champ de la théologie et de l'histoire. (Voir *Bull.*, XV, p. 56; — XVI, p. 47, 94, 141.) Enfin,

parmi les dons individuels, nous avions reçu, en souvenir de feu M. le pasteur Delhorbe, un magnifique exemplaire de l'*Institution chrétienne;* de M. Teissier, d'Aulas, une *Liturgie du Désert*, et du pasteur Vallette, de Jussy, un véritable joyau, sept Traités en lettres gothiques, 1534.

Une circulaire du 11 juillet 1867 appelait l'attention sur l'institution naissante et en précisait le caractère : « Toutes les branches de notre littérature protestante, histoire, théologie, recueils épistolaires, sermons, controverses, doivent y occuper une place... » Et, à côté des ouvrages de nos coreligionnaires, elle insistait sur l'intérêt qu'offrait pour nous la critique aussi bien que l'éloge des écrivains étrangers à notre culte.

La première réponse à cet appel était de nature à nous remplir de joie. Le 23 octobre, M. le pasteur Th. Monod,

au nom du Presbytère de l'Eglise évangélique réformée, présentait la collection de Journaux et Rapports, unique dans son genre, rassemblée pendant de longues années par feu M. le pasteur Frédéric Monod, et formant à elle seule toute une bibliothèque considérable. Il y attachait seulement la condition de veiller à ce qu'elle fût complétée, continuée et distinguée par le nom de son créateur. (*Bull.*, XVI, p. 568).

Le ministère de l'instruction publique commençait, à la même époque, à nous accorder plusieurs des publications historiques imprimées aux frais de l'Etat : les doyens des deux facultés de théologie promettaient de réserver un exemplaire de chacune des thèses soutenues devant elles à l'avenir, et l'Eglise wallonne de Leyde, persévérante dans sa sympathie de la première heure, envoyait les doubles de sa Bibliothèque.

En janvier 1868, l'Eglise de Paris perdait un de ses conducteurs, M. Ath. Coquerel père. Plusieurs de ses catéchumènes, « animés par le désir de lui consacrer un signe permanent de leur respectueuse reconnaissance, voulurent conserver les volumes rassemblés par lui avec tant de soin et un goût si éclairé. » Ils nous remettaient ce fonds dont ils stipulaient d'avance l'inaliénabilité.

Aussi, le rapport annuel renferme-t-il ces lignes : « L'an dernier, la Société ne possédait guère que 500 volumes; elle en compte aujourd'hui plus de 7,000. Nous pouvons le dire hautement, la Bibliothèque du Protestantisme français existe. »

Cette existence, il est vrai, imposait de nouveaux devoirs, rendus plus impérieux encore par l'acquisition des volumes et manuscrits laissés par notre regretté collègue, M. Eugène Haag. Le

choix d'un local devenait indispensable. Le Comité y tint sa première séance dès le 11 juin, et le 5 février 1869, il avait la satisfaction d'ouvrir au public le cabinet de travail plus d'une fois annoncé et promis. Il lui donnait le nom officiel de *Bibliothèque du Protestantisme français*, « pour attester, » est-il dit dans nos procès-verbaux, » que si elle est la propriété particulière de la Société qui l'a fondée, elle est aussi la propriété morale des protestants de France appelés à l'accroître par leurs dons généreux et à en tirer profit pour leur histoire. »

Dans l'intervalle, une collection de premier ordre, réunie à Londres par M. Baynes et plus spécialement consacrée au Refuge, nous avait été vendue dans les conditions les plus désintéressées : M. de Triqueti complétait plusieurs lacunes dans la série des rapports

par l'adjonction de près de 600 brochures, et M. Rossignol nous aidait à commencer le département des gravures et photographies. C'est à ce moment qu'il faut reporter la rédaction du Règlement et du Catalogue par cartes, selon l'ordre alphabétique, complété depuis par le Catalogue par ordre de matières. Ces soins furent confiés à une commission de six membres, prise au sein du Comité.

Une chronique rétrospective ne saurait contenir les noms de tous les bienfaiteurs : ils sont inscrits dans les rapports annuels et au dos de la carte du Catalogue correspondant à l'ouvrage donné par eux. Rappelons cependant que M le pasteur Maulvault nous avait envoyé de Guernesey cent trente et un livres anciens (*Bull.*, XVI, p. 617), et qu'en avril 1869 M. E. Scherer plaçait sur nos rayons 590 volumes, relatifs sur-

tout à la théologie et dont la description figure au *Bulletin* (XXIII, p. 299).

De son côté le Comité se décidait à supporter des frais assez considérables afin de faire copier pour la section des manuscrits les *Icones* de *John Quick*, conservés à Londres et qui renferment plus de quarante biographies de pasteurs et professeurs français des XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

1870. — Tandis qu'elle grandissait ainsi rapidement, la Bibliothèque étendait le cercle de ses relations, entrait en rapport avec ses aînées et en recevait des réponses pleines d'encouragements et de sympathie. Les Bibliothèques de Bonn, Boston, Dresde, Hartward College, Leyde, Moscou, Newton Centre, Nuremberg, Philadelphie, Savannah, Tubingue, Vienne et Wernigerode lui adressaient leurs féli-

citations. Un fonds considérable, plus de 10,000 rapports sur les œuvres religieuses du protestantisme français et étranger, recueillis par feu M. le pasteur Scheler et donnés par son fils, venait s'unir au fonds Fr. Monod, et à l'assemblée annuelle, M. Durand-Dassier déposait dans nos archives un trésor de famille, les *Actes originaux des Synodes du Désert, dans le haut Languedoc;* on y trouve la signature de *Rochette,* notre dernier martyr.

Nous avions sollicité de M. le pasteur Colombier, président du consistoire du Vigan, la transcription des papiers de son aïeul Ribes; il nous répondit : « N'ayant point d'héritiers directs, persuadé que ces documents seront fidèlement conservés dans vos archives et que de plus, s'il m'était utile d'en avoir une copie certifiée conforme, on ne saurait me la refuser, je n'hésite

pas à vous en faire le sacrifice. » Et dans une seconde lettre : « Pour être fidèle à la mémoire de mon aïeul, je ne pouvais confier en de meilleures mains ce dépôt précieux. » Ces feuillets détachés représentent toute la vie d'un homme de cœur et de foi, l'acte du baptême au Désert par Paul Rabaut, le certificat des études au séminaire de Lausanne, les actes d'examen et d'admission au saint ministère dans le synode du Désert de 1777, plus tard la légalisation en 1788 devant le juge mage de Montpellier du mariage contracté en 1780, alors que les unions protestantes n'étaient point reconnues par l'Etat. C'est encore, aux débuts de la Révolution, un mémoire sur la nécessité d'organiser les diverses Eglises ou sociétés religieuses, et quand le ministère est interdit, le pasteur arrêté, c'est le tableau expositif de sa conduite civique, l'extrait

des procès-verbaux du tribunal criminel et enfin la lettre même qu'il écrit à sa femme et à sa fille en montant à l'échafaud.

Mais plus les richesses s'accumulaient, plus le Comité sentait grandir sa responsabilité. En présence de sacrifices qu'il acceptait avec joie, il éprouvait cependant toujours plus vivement le besoin d'offrir aux donateurs une garantie sérieuse, autant qu'il est permis à l'homme d'assurer un avenir qui ne dépend que de Dieu. Pour que ces collections naissantes et déjà si précieuses ne courussent point le risque d'être un jour dispersées, il fallait que la Société obtînt de devenir, par elle-même, une *personne civile*. Les fondateurs pouvaient alors disparaître et être remplacés l'un après l'autre, l'œuvre continuerait avec tous ses droits, pouvant posséder en toute propriété, recevoir des legs et do-

nations, vivre en un mot de son existence individuelle et persistante.

La *Reconnaissance d'utilité publique*, poursuivie auprès du gouvernement, étudiée en conseil d'Etat, basée sur les statuts qu'on révisa pour cette occasion fut accordée, par décret du 13 juillet 1870. Elle semblait consolider définitivement notre œuvre. Déjà, nous nous préparions à reprendre la série des grandes publications par la réimpression du Martyrologe de Crespin ou de l'Histoire ecclésiastique de Théodore de Bèze. M. le pasteur Bersier consentait à solliciter le concours de nos frères des Etats-Unis qu'il allait visiter.... Une crise terrible, dont les émotions douloureuses vibrent encore au fond de tous les cœurs, arrêtait brusquement tous nos pacifiques projets, nous enseignait une fois de plus la vanité des prévisions humaines et nous rappelait la parole de

l'apôtre : « *Vous ne savez pas seulement ce qui arrivera demain!* »

Le 8 septembre, quelques membres du Comité réunis dans une dernière séance en attendant des jours meilleurs, décidèrent la suspension du *Bulletin*, de tous les travaux, et nous lisons dans les procès-verbaux à dix mois d'intervalle ces deux mentions que nous transcrivons comme elles se suivent :

« Dans l'impossibilité de mettre à l'abri nos précieuses collections, dans l'éventualité d'un siége prochain, nous les confions à la sollicitude de nos collègues présents à Paris et surtout à la toute puissante protection de Dieu.

---

« 8 juin 1871. *Laus Deo!* Notre espoir n'a pas été déçu. La Bibliothèque

du protestantisme français a traversé les deux siéges et les effroyables dévastations dont Paris a été le théâtre, sans perdre un volume. L'humble sanctuaire de nos études est demeuré intact, lorsque la Bibliothèque du Louvre et tant d'autres étaient la proie des flammes. Un éclat d'obus, pénétrant à l'intérieur, est venu seulement écorner le cadre de la célèbre gravure de Karl Girardet, *Une assemblée de protestants surpris au Désert*, portant pour épigraphe ces mots : « En la crainte de l'Eternel est une ferme assurance. »

Les troubles civils succédant à la guerre étrangère avaient empêché la reprise de nos travaux. Quand enfin, après tant de sang et de ruines, il fut possible de se recueillir de nouveau et de chercher dans l'étude un soulagement à de profondes tristesses, le Comité

résolut de réunir en un seul volume les deux années du *Bulletin*, en publiant les cahiers non parus de 1870 avec le millésime de 1871. Il pouvait ainsi, dans une heure difficile, ne pas réclamer le payement d'un abonnement nouveau. Devant l'épreuve générale qui s'appesantissait sur le pays, ce n'est qu'aux sacrifices de ses propres membres que le Comité crut devoir faire appel. Mais on ne se relève que lentement d'aussi grandes secousses, et une œuvre humble comme la nôtre ne reçoit pas moins sa part des contre-coups. Fermée depuis le mois d'août 1870, la Bibliothèque ne fut rouverte au public qu'à la fin de 1871. C'est de Suisse et d'Angleterre que les dons commencèrent à lui revenir. Le gouvernement britannique lui accordait la collection des *Calendars*, extraits des papiers d'Etat depuis le règne de Henri VIII jusqu'à celui d'Eli-

sabeth; la Société des Unitaires et celle des Amis lui remettaient une série presque complète de leurs publications; l'Université de Cambridge, son catalogue.

Pendant les deux funestes années qui séparent la dix-huitième et la dix-neuvième assemblées générales, la Bibliothèque accusait néanmoins une augmentation de quatre cents volumes, de six cents gravures, de manuscrits synodaux acquis à la vente Delprat de La Haye, d'un portrait à l'huile d'Ancillon, déposé par M. le pasteur Cuvier en souvenir de l'Eglise de Metz. Devenue plus riche elle pouvait à son tour venir en aide à celles qui avaient cessé de l'être et contribuer, par sa modeste offrande bibliographique, à la reconstitution de deux bibliothèques éprouvées, celle de Saintes et celle de Strasbourg. Enfin trois dons généreux l'ont aidée dans l'acquisition, par payements successifs,

de la collection formée par Sainte-Beuve sur le jansénisme et Port-Royal, huit cent trente-sept volumes et trente-deux manuscrits. Dès que nos ressources le permettront, nous en publierons le catalogue ainsi que ceux de tous nos fonds spéciaux.

Nous pouvons donc constater, dans cette branche de l'œuvre, une vitalité sans cesse progressive. Mais les publications d'ouvrages inédits, les réimpressions de Crespin et de Bèze, mais les subventions à de nobles labeurs, et le Supplément de la *France protestante* réclamé de tant de côtés, quand nous sera-t-il permis de leur donner enfin carrière ? L'influence des événements extérieurs ne s'est fait que trop sentir sur un budget dont nous n'avions cessé déjà de déplorer l'insuffisance. Quand nous frappons aux portes on ne nous ouvre pas toujours ; les Eglises ne reprennent que

lentement leurs pieuses largesses... et combien en est-il parmi elles qui nous ont jusqu'ici refusé cette offrande où nous attachons moins de prix à l'élévation du don qu'à la marque d'encouragement et de sympathie?

Et cependant, après la sanction de l'Etat, la sanction de l'Eglise réformée de France est venue à son tour récompenser nos travaux. Dans la première session du Synode général, le 22 juin 1872, les délégués, sur une proposition de trente-deux d'entre eux, appuyée à la tribune par M. Louis de Richemond, ont voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

« Le Synode des Eglises réformées de France, réuni à Paris, s'inspirant de l'exemple de nos pères, qui, dans les anciens synodes, ont toujours encouragé *l'œuvre historique,* témoigne sa vive sympathie à la Société de l'Histoire du

Protestantisme français pour l'œuvre filiale qu'elle poursuit depuis vingt ans, et qui lui donne de si justes titres à la reconnaissance des Eglises de notre patrie. »

Arrêtons ici, non sans émotion et gratitude, le compte rendu trop rapide où nous avons dû nous borner à quelques traits et passer sous silence un grand nombre de faits et de noms aussi marquants peut-être que ceux que nous venons de rappeler.

Pendant ces vingt années de travaux, nous avons espéré servir la cause du protestantisme en nous tenant sur le terrain du passé, à l'écart des questions du jour quelquefois brûlantes; servir aussi la cause de l'histoire en général et surtout celle de la patrie, en étudiant un de ses côtés les plus intéressants, longtemps trop peu ou mal connu; — servir enfin,

selon nos faibles forces, la cause même de Dieu en montrant, à travers les orages qui ont menacé notre foi, Sa droite toujours étendue pour nous protéger, Sa voix faisant constamment retentir dans le secret des cœurs la parole tant aimée de nos pères, parole qu'on retrouve souvent inscrite sur leurs marreaux et sur les pierres de leurs temples : *Petit troupeau, ne crains point !*

# 1873

Le 21e exercice a été marqué par quelques faits saillants dont l'énoncé complétera ce coup d'œil rétrospectif.

C'est d'abord un élan nouveau imprimé au Supplément de la *France Protestante*. Des préparatifs on est passé à l'exécution. Il a été formé, sous les auspices de la Société, une commission spéciale, dans laquelle sont entrés MM. Alfred André, Henri Bordier, Georges Brœlemann, Raoul de Cazenove, Théodore Claparède, Charles Dardier, Alfred Franklin, Charles Fros-

sard, William Jackson, William Martin, Gabriel Monod, Michel Nicolas, baron de Portal, Charles Read, Rodolphe Reuss, Louis de Richemond, Fernand Schickler, Maurice Vernes et William Waddington.

La décision la plus importante prise par cette commission a été de ne point se borner à la publication d'un Supplément qui eût nécessité de continuels renvois à un ouvrage aujourd'hui complétement épuisé; mais de refondre dans une seconde édition de la *France Protestante* les articles nouveaux et les articles anciens revus et corrigés, en les faisant suivre de la table générale de tous les noms cités dans l'ouvrage entier.

C'est la fête de la Réformation, que notre initiative avait introduite dans les Eglises de France, adoptée par le vénérable consistoire de Genève et re-

commandée par lui aux autres Eglises réformées de Suisse.

C'est l'envoi de nos publications à l'Exposition universelle de Vienne où le jury a décerné à la Société une *médaille* dite *de progrès*.

Ce sont les recherches entreprises dans les importantes Archives de Stuttgard, et la copie faite par les soins de notre zélé collaborateur, M. Emile Lesens, des nombreuses lettres de Basnage conservées à la préfecture de Rouen.

C'est enfin l'extension notable de la Bibliothèque. Pour la première fois elle a reçu un *legs*. M. P.-A. Labouchère lui a laissé, par ses dernières volontés, les médailles et les précieux ouvrages protestants de sa collection : ils formeront sous son nom un fonds spécial que sa famille veut bien enrichir encore par le don du dernier produit de son pinceau si justement apprécié : *La Rochelle*,

1568. — *Jeanne d'Albret présentant son fils aux chefs huguenots.*

La bibliothèque de feu M. le pasteur Martin-Paschoud nous a été offerte tout entière par sa veuve. Le ministre de l'Instruction publique, le *Record Office* de Londres ont renouvelé leurs dons. L'accroissement a été considérable au point d'amener forcément un changement que nous étions loin de croire aussi prochain, celui de notre local dont les cadres étaient devenus trop étroits, pour un autre situé sur la même place mais avec des proportions beaucoup plus étendues.

Nous remercions Dieu de ce progrès, mais comme tout progrès, il oblige à des efforts redoublés. Une installation plus vaste entraîne nécessairement des frais beaucoup plus considérables, sans compter ceux de l'organisation première. De plus en plus le Comité sent combien lui fait défaut un

bibliothécaire en titre que les bibliothécaires officieux ne sauraient jamais remplacer qu'imparfaitement. Aussi, en terminant, n'hésite-t-il pas à adresser un pressant et sérieux appel à tous les amis du protestantisme français, à ceux qui tiennent à honneur de ressusciter les gloires pures et les nobles exemples du passé, à former dans le présent un centre d'études accessible à tous, à préparer dès maintenant la tâche des historiens futurs.

Que les écrivains protestants nous envoient régulièrement leurs ouvrages, les sociétés religieuses leurs rapports, les journaux et revues leurs livraisons; que le *Bulletin* trouve sa place sur la table du savant et pénètre jusqu'au foyer domestique; que les familles qui ont conservé quelques vieux documents les déposent dans nos archives ou nous autorisent au moins à en prendre co-

pie; que la faculté officielle de recevoir des donations et des legs ne soit pas pour notre Société un privilége stérile; que les fidèles et les Eglises nous aident selon l'étendue de leurs ressources : plus que jamais notre œuvre doit être collective, plus que jamais elle aspire à réunir en un seul faisceau les sympathies éclairées et les forces vives de tous *les hommes de bonne volonté*.

# APPENDICE

# LECTURES HISTORIQUES

FAITES

AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA SOCIÉTÉ

1853 — 1872

1853. — La vie et le caractère du président de la Place. Ch. Bartholmess.

La religion de Leibniz. Ch. Waddington.

Appréciation générale des conséquences de la révocation de l'édit de Nantes en France et à l'étranger. Ch. Weiss.

1854. — Vie et mort du martyr Wolfgang Schuch. Ath. Coquerel fils.

Madame Duplessis-Mornay. Ad. Schæffer.

Le grand Beausobre et ses amis. Ch. Bartholmess.

1855. — Adrien Turnèbe. Ch. Wadding-ton.

Le caractère protestant au XVIe siècle en France. M.-J. Gaufrès.

1856. — Idelette de Bure, femme de Calvin. Jules Bonnet.

Le procès de la famille de Calas d'après des documents inédits. A. Coquerel fils.

1857. — De l'authenticité du fameux livre des Taxes de la chancellerie de Rome et de l'origine des indulgences. Prof. Jung.

Le protestantisme dans la Flan-

dre française sous la domination espagnole (1517-1667), Ch. Frossard.

1858. — Le mysticisme quiétiste en France au début de la Réformation. Prof. Schmidt.

La Saint-Barthélemy en Normandie. L.-O. Paumier.

1859. — Les premiers jours du protestantisme en France. H. de Triqueti.

Versailles et les protestants de France jusqu'en 1789 (Première partie). L. Lacour.

1860. — Calvin au val d'Aoste. Jules Bonnet.

Les Boileau de Castelnau et le Titien. H. de Triqueti.

Jean Gardien Givry, pasteur du Désert dans le N. de la France. O. Douen.

1861. — Un grand artiste huguenot, Jean Petitot. Henri Bordier.

Pierre Davantes, dit Antesignanus. A.-L. Montandon.

1862. — Les derniers jours de Lefèvre d'Etaples. J. Bonnet.

Versailles et les protestants (2e partie). L. Lacour.

1863. — Amérie Estienne d'Améric, premier consul de la ville de Montpellier, pendant le siége de 1622, d'après des documents inédits. Ph. Corbière.

1864. — Les amitiés de Calvin : Farel, Viret, J. Bonnet.

Bossuet dévoilé par un prêtre de son diocèse. Pierre Frotté.

1865. — Les remontrances du clergé et la révocation de l'édit de Nantes. O. Douen.

Notice sur Jean Fabre, « l'Hon-

nête criminel. » A. Coquerel fils.

1866. — La jeunesse de Renée de France. J. Bonnet.

Histoire d'une rue de Paris. A. Coquerel fils.

1867. — Jacqueline d'Entremont, veuve de l'amiral de Coligny. Le comte J. Delaborde.

Les poésies calvinistes. H. Bordier.

1868. — Rapport sur le concours. J. Bonnet.

Philippe Mornay de Bauves. Gaufrès.

1869. — Le marquis de Vico. J. Bonnet.

1870. — Les derniers jours d'El. de Roye, princesse de Condé. Comte J. Delaborde.

Un éloge de Duplessis-Mornay en 1800. Ch. Read.

1872. — Clément Marot à la cour de Ferrare. J. Bonnet.

Chute et relèvement d'une famille de pasteurs à la révocation de l'édit de Nantes. O. Douen.

---

# LISTE

DES

# COLLABORATEURS AU *BULLETIN*

(ARTICLES OU DOCUMENTS)

DE

1852 A 1872

MM. Abeltshauser (le Rév.), Dublin, Irlande.
Abric, Aix, Bouches du-Rhône.
Adhémar (le comte d'), Montpellier.
Albaric (Ern.).
Algans, Montagnac, Hérault.
Andrié, Berlin.
Andrieux (J.), Paris.
Anquez (Léonce), Paris.
Arabet, Carla-le-Comte, Ariége.

MM. Archinard, Genève.
Arnaud (Eug.), Crest, Drôme.
Aubigné (Merle d'), Genève.
Audé (L.), Vendée.
Bacot (David), Sedan, Ardennes.
Baird (le Rév.), New-York, Etats-Unis.
Barbier (Olivier), Paris.
Baudin (l'amiral), Paris.
Baum (prof.), Strasbourg.
Bazile, Lunel, Hérault.
Bazin (Eug.), Paris.
Beaulme, Meauzac, Tarn-et-Garonne.
Beausobre (B. de), Morges, Suisse.
Bec, Meauzac, Tarn-et-Garonne.
Beck (Charles).
Mme Beck (Lina), Bâle.
MM. Beigbeder, Paris.
Bellamy, Brest.
Belleroche (Ed.), Londres.
Benignus (L.).
Benoist, La Motte-Monravel, Dordogne.

MM. Benoît (le prof. Justin), Montpellier.
Benoît (Lucien), Cette.
Benoît (P.-D.).
Bérard, Beaumont près Valence.
Bernard (Auguste), Paris.
Bernard, Mulhouse.
Berthe, Troyes.
Berty (Ad.), Paris.
Bianquis (Alf.), le Vigan, Gard.
Boilly (J.), Paris.
Boissard (Th.), Josnes, Loir-et-Cher.
Boissy d'Anglas.
Bonhoure.
Bonnet (le général), Paris.
Bonnet (Jules), Paris.
Bordier (Henri), Paris.
Bornand, Nancy.
Bourchenin, Lezay, Deux-Sèvres.
Bourel (Ant.), Angers.
Bourquelot (J.), Paris.
Bovet (Félix), Neuchâtel, Suisse.
Braud (Racine), Fontainebleau.
Bray (de), Romainmotier, Suisse.
Brustlein, Altweiler.

MM. Budé (Eug. de), Genève.
Bungener, Genève.
Burgess (le Rév. Rich.), Upper Chelsea, Londres.
Cabane (Bonifas), Anduze, Gard.
Cabos, Lot-et-Garonne.
Cadoret, Mens, Isère.
Calas, Castelmoron, Lot-et-Garonne.
Cailliate, Marsauceux, Eure-et-Loir.
Candolle (Alf. de), Genève.
Casaubon, Narbonne, Aude.
Castel, les Ajeux, Oise.
Cazalis, Paris.
Cazenove (Raoul de), Lyon.
Cellérier (le prof.), Genève.
Chabal, Sainte-Agrève, Ardèche.
Chabrand, Toulouse.
Chambry, Paris.
Champollion-Figeac (Aimé), Paris.
Chaponnière (Francis), Genève.
Charronnet (Ch.), Gap.
Chastel (le prof.), Genève.
Chauffepié (de), Amsterdam.
Chavannes, Lausanne.

MM. Chavannes (Fréd.), Lausanne.
Chavannes (Jules), Vevey, Suisse.
Chazaud, archiviste, Moulins.
Claparède (Théodore), Genève.
Clavel, Sancerre, Cher.
Clerq (Louis de), Bergerac (Dordogne.
Clervaux (le comte de), Saintes, Charente-Inférieure.
Collison, à Colleville (Orne).
Combet (Sc.), Saint-Michel-de-Dèze. Lozère.
Compayré (Ch.), Belleval, Haute-Garonne.
Coquerel (Ath.), Paris.
Coquerel (Ath.) fils, Paris.
Corbière, Montpellier.
Couderc, le Mas-d'Azil, Ariége.
Courtisigny (Osmont de), Saint-Lô.
Covestant, Dieu-le-Fît, Drôme.
Chaudruc de Crazannes (le baron), Castel-Sarrasin, Tarn-et-Garonne.
Croll, Châtillon-sur-Loire, Loiret.

MM. Crottet, Yverdon, Suisse.
Cuvier (Othon), Metz.
Dangeau (le Dr Liandon de), Saint-Mihiel, Meuse.
Dardier (Ch.), Nîmes.
Dareste (Rodolphe), Paris.
Daunant (de), Nîmes.
Daures.
Delaborde (le comte Jules), Paris.
Delbart, Saint-Martin-en-Rhé.
Delmas, La Rochelle.
Descombaz (S.), Lyon.
Dessalles (L.), Paris.
Destremx, Saint-Cristol.
Douen, Paris.
Drion (Ch.), Schelestadt, Bas-Rhin.
Duchataux, les Maretz, près Reims, Marne.
Dufour (J.-J.). Dardagny, Suisse.
Dumont, bibliothécaire, Lausanne.
Durand, Bordeaux.
Durand, Liége.
Ebrard (le Dr), Erlangen, Bavière.
Ehrlen, Colmar.

MM. Enjalbert, Lamongie-Saint-Martin, Dordogne.
Ensfelder (L.), Tieffenbach, Bas-Rhin.
Escande (Henri), Saint-Vincent-de-Cosse, Dordogne.
Eschenauer, Strasbourg.
Falguière (Alph.), Avèze, Gard.
Falle (F.), Fontenay-le-Comte, Vendée.
Farel (Eug. des Hours-), Montpellier.
Farelle (F.), Saint-Germain-de-Calberte, Lozère.
Fazende, Rosans, Hautes-Alpes.
Fillon (Benj.), Fontenay, Vendée.
Finiels, La Calmette, Gard.
Flaux (A. de), Nîmes.
Fondouce (Cazalis de), Montpellier.
Fournier (Ed.), Paris.
Fraissinet (Justin), Aiguesvives, Gard.
Fréville (E. de), Paris.
Frossard (Charles), Paris.
Frossard (Em.), Bagnères-de-Bigorre, Hautes-Pyrénées.

MM. Frosterus (Dr), Helsingfors, Finlande.
Fusier, Tours.
Gaberel, Genève.
Gagnebin, Amsterdam.
Gaitte, Orange.
Galland, Congenies, Gard.
Ganzenbach (M. de), Suisse.
Garisson (Gustave), Montauban.
Garnier (J.), Amiens.
Gaufrès (M.-J.), Paris.
Gaussorgues (Léonce), Anduze, Gard.
Gibaud, La Motte-Sainte-Heraye. Deux-Sèvres.
Goepp (Ed.), Paris.
Mme Goffart-Torras, Paris.
MM. Goguel, Montbéliard, Doubs.
Goguel (G.), Sainte-Suzanne, Doubs.
Gresse, Asnières-lès-Paris
Griennard, Quissac, Gard.
Guardia (J. M.), Paris.
Gaulle (J. de), Paris.
Guérin (Eug.), Les Vans, Ardèche.
Guillebert, Neuchâtel, Suisse.

MM. Haag (Emile), Paris).
Haag (Eugène), Paris.
Hauréau (B.), Paris.
Henry, Berlin.
Heyer (Théophile), Genève.
Hoff (Gustave), Sainte-Marie-aux-Mines, Haut-Rhin.
Huet (Busken), Harlem, Hollande.
Hugues, Anduze, Gard.
Huter, Phalsbourg, Meurthe.
Jaubert, Niort, Deux-Sèvres.
Mme Jaucourt (la marquise de), Paris.
MM. Jobez (Alph.), Paris.
Jonquières (de Dompierre de), Copenhague.
Jourdan, La Rochelle.
Labbé (J.), La Tremblade, Charente-Inférieure.
Labouchère (P.-A.), Paris.
Lacour (Louis), Paris.
Lacurie, Saintes, Charente-Inférieure.
Ladevèze (Gal.), Meaux, Seine-et-Marne.

MM. Lafon (P.), Le Mansle, Charente.
Lafon de Caudaval, Réalmont, Tarn.
Lagarde (Alp.), Tonneins, Lot-et-Garonne.
Landré (le Dr), Utrecht, Hollande.
Larrat (le Dr), Clairac, Lot-et-Garonne.
Larroque (H. de), Redondet, Gard.
Laurens, Saverdun, Ariége.
Laverdet, Paris.
Mme Lecoq de Boisbaudran, Cognac, Charente.
MM. Lefebvre.
Lefevre.
Le Fort (Ch.), Genève.
Lehr, Strasbourg.
Lenoir, Messonvaux, Belgique.
Lesens (Emile), Rouen.
Liebich, Longagnes, Lozère.
Lièvre, Couhé, Vienne.
Lombard (Alex.), Genève.
Loménie (Louis de), Paris.
Loutchitzki (le prof.), Kief, Russie.
Lutteroth (Henri), Paris.

MM. Luzac (de), Leyde, Hollande.
Mæder (A.), Strasbourg.
Magnin (E. de), Saint-Gall, Suisse.
Maigre, Caussade, Tarn-et-Garonne.
Maillard, La Motte-Sainte-Heraye, Deux-Sèvres.
Marchand, Sommières, Gard.
Marchegay (Paul), Les-Roches-Baritaud, Deux-Sèvres.
Marcou, Paris.
Masson (Gustave), Harrow, Angleterre.
Maulvault, Guernesey.
Maury (Alfred), Paris.
Mazade, Tournon, Ardèche.
Mélicocq (le baron de la Fons de), Paris.
Melon, Caen.
Mercat, la Roquille, Gironde.
Merlet (L.), archiviste, Chartres
Meynadier, Valence.
Michel (Adolphe), Paris.
Michel (H.), Montpellier.
Momméja (E.), Mauvezin, Gers.

MM. Monod (Gabriel), Paris.
Montaiglon (A. de), Paris.
Montalivet (d'Alquier de), Saint-Salins, Basses-Pyrénées.
Montet, Niort.
Morineau (le baron Aug. de),
Moquin-Tandon (le prof.), Paris.
Munier (le prof.), Genève.
Muntz, Kutzenhausen, Bas-Rhin.
Muret (Théodore), Paris.
Muston (Alex.), Bourdeaux, Dróme.
Næf (J.), Genève.
Nogaret, Bayonne, Basses-Pyrénées.
Oberkampf (Emile), Saint-Magne, Gironde.
Ollier, Salavas.
Mme Ouvry (F. Ingram), Angleterre.
MM. Paumier (L.-D.), Rouen.
Pécaut (Félix), Salies-de-Béarn, Basses-Pyrénées.
Pelet de la Lozère (le comte), Paris.
Pertuzon, Dijon.
Petit, Lemé, Aisne.
Petit (Guill. de), Nimègue, Hollande.

MM. Petitpierre (Gustave), Genève.
Peyrat (Nap.), Saint-Germain-en-Laye, Seine-et-Oise.
Pictet de Sergy, Genève.
Polenz (de), Halle, Prusse.
Ponvert (Gustave), Paris.
Portal (le baron de), Paris.
Pradel (Ch.), Puylaurens, Paris.
Presbytère (le) de l'Eglise réformée de Cassel.
Prével (le Dr), Le Busseau, Deux-Sèvres.
Puaux (Frank), Rochefort, Charente-Inférieure.
Puyroche, Lyon.
Rabaud (Camille), Mazamet, Tarn.
Rahlenbeck (Ch.), Bruxelles.
Rappard (le chevalr van), Amsterdam.
Rathery (E.-J.-B.).
Rathgeber, Sultzern, Haut-Rhin.
Rattier, Saint-Laurent-du-Pape, Ardèche.
Raymond, archiviste, Pau

MM. Read (Ch.), Paris.
Recordon, Troyes.
Réville (Albt), Rotterdam, Hollande.
Ribard (C.).
Richard, Lausanne, Suisse.
Richard (Paulin), Paris.
Richemond (Louis de), La Rochelle.
Rigault (H.), Paris.
Robin, Libos, Lot-et-Garonne.
Rochas (Ad.), Die, Drôme.
Rocheblave (Lourde-), Orthez, Basses-Pyrénées.
Mme Rocheblave (Lourde-), Orthez.
MM. Roget (Ph.), Genève.
Rosan (Parent de), Paris.
Rossier, Courtilles-Lucens, Suisse.
Rouffineau, Saintes, Charente-Inférieure.
Sabatier, Aimargues, Gard.
Sacaze.
Sagnier (Charles), Nîmes.
Saigey (Ed.), Wesserling, Haut-Rhin.
Saint-Germans (lord), lord-lieutenant d'Irlande.

MM. Saussine, Uzès, Gard.
Sayous (Edouard), Paris.
Schæffer (Ad.), Colmar.
Schickler (Fernand), Paris.
Schmidt (le prof. Ch.), Strasbourg.
Schrœder, Francfort-sur-le-Mein.
Sers, Pierre-Séguade.
Sohier, Bolbec, Seine-Inférieure.
Soldan (le prof.), Giessen, Hesse.
Solomiac, Morges, Suisse.
Suchier, Leipzig, Saxe.
Tachard, Uchaud, Gard.
Taillandier (A.), Paris.
Teissier, Aulas, Gard.
Trial, Bédarrieux, Hérault.
Trigant, Beaumont, Dordogne.
Triqueti (H. de), Paris.
Tronchin (le colonel), Genève.
Veizas (G.).
Vidal, Bergerac, Dordogne.
Viguié, Nîmes.
Virmond (C. de), Parnay, Maine-et-Loire.
Vivien (A.), Sepvret, Deux-Sèvres.

MM. Vivier (Th.), La Rochelle.
Vors, Versailles.
Vuilliemin (le prof.), Lausanne.
Waddington (Charles), Paris.
Waddington (Francis), Rouen.
Weiss (Charles), Paris.
Witt (Cornélis de), Paris.
Witt (Ferd. de), Londres.

---

# BIBLIOTHÈQUE

—

## LISTE DES DONATEURS

NOVEMBRE 1865 — AVRIL 1873

Le Presbytère de l'Eglise évangélique réformée (*Bibliothèque Frédéric Monod*).
Les catéchumènes et la famille de M. le pasteur Coquerel père (*Bibliothèque Athanase Coquerel*).
Le ministère de l'instruction publique.
La faculté de théologie de Montauban, par M. le professeur Nicolas.
La faculté de théologie de Strasbourg par M. le professeur Bruch.

Archives Wallonnes de Leyde.
Bibliothèque de Boston.
Bibliothèque de Cambridge.
Free Church of Scotland.
Pius-Verein de Soleure.
Record-Office de Londres.
Smithsonian Institute de New-York.
Société académique de Maine-et-Loire.
Société des Amis de Londres.
Société biblique protestante de Paris.
Société de l'Histoire de France.
Société historique du Harz.
Société des Unitariens de Londres.
Université de Tubingue.
Anonymes à Guernesey.
Anonymes à Paris.
Mme Abric-Encontre, à Paris.
MM. Adhémar (vicomte d'), à Montpellier.
Agnew (le Rév.), à Wigtown, Ecosse.
Mlle Allard, à Paris.
MM. André (Alfred), à Paris.
Anquez (L.), Paris.
Arbousse-Bastide, p. à Paris.
Archinard, à Genève.

MM. Arnaud, p. à Crest.
Aubry (A.), libraire à Paris.
Aubigné (Merle d'), à Paris.
Aumale (Mgr le duc d'), Paris.
Baird (le Rév.), à New-York.
Barni (J.), à Genève.
Bataillard, à Paris.
Baynes, à Londres.
Bazille, p. à Lunel.
Mme Berg (la Gen. de), Berlin.
MM. Bergmann (Dr), à Leyde.
Bersier, p. à Paris.
Block (Maurice), à Paris.
Boissier (Adrien), à Paris.
Bonnet (Gaston).
Bonhoure, à Paris.
Bonnechose (Emile de), à Paris.
Bonnemère, à Paris.
Bonnet (Jules).
Bordier (Henri).
Borel (Ed.) à Paris.
Bost, p. à Verviers.
Bouchet.
Boutin de Beauregard, à Paris.

MM. Bovet (Félix), à Neuchâtel.
Braun, président du directoire de la confession d'Augsbourg.
Bridel, à Lausanne.
Bresson, p. à Tonneins.
Budé (Eugène de), à Genève.
Burnier, p. à Lausanne.
Campredon, p. à Lourmarin.
Caron, p. à Paris.
Carro (A.), à Meaux.
Cazenove (Raoul de), à Lyon.
Chardon, au Mans.
Chatoney (Em.), à Marans.
Cherbuliez, libraire à Genève.
Clément, à Copenhague.
Clervaux (le comte de), à Saintes.
Colombier, p. au Vigan.
Combes, à Castres.
Conninck (Fr. de), au Havre.
Corbière (Ph.) à Montpellier.
Coquerel, p. à Paris.
Coquerel (Ath.) fils, p. à Paris.
Couve fils, à Bordeaux.
Lady Cowper (Harriett), à Paris.

MM. Cuvier (Othon), p. à Metz et à Nancy.
Dareste (Rod.), à Paris.
Dègremont, p. à Inchy.
Delaborde (le comte Jules), à Paris.
Mme Delhorbe-Cazalis (veuve), à Sainte-Foy.
MM. Delmas, p. à La Rochelle.
Dhombres, p. à Paris.
Didier, libraire à Paris.
Douen (O.), à Paris.
Douesnel, à Bordeaux.
Dufour.
Duméril (prof.), à Paris.
Durand-Dassier, p. à Paris.
Durrant-Cooper, à Londres.
Ebeling (Dr), à Dresde.
Ehrlen, à Colmar.
Epinois (de l'), à Paris.
Fabre (Ch.), à Paris.
Fallot, à Montbéliard.
Fick, à Genève.
Fischbacher, libraire à Paris.
Forget, à Paris.
Fossé, p. à Castres.

MM. Franklin (Alf.), à Paris.
Froment, à Paris.
Frossard (Ch.), p. à Paris.
Frossard (Em.), p. à Bagnères-de-Bigorre.
Frosterus (prof.), à Helsingfors.
Gaberel, p. à Genève.
Galland, p. à Congenies.
Gariel, à Grenoble.
Garnier, libraire à Paris.
Gaufrès, à Paris.
Germain, à Paris.
Giraud, libraire à Paris.
Mme Goffart, à Paris.
MM. Goguel, p. à Sainte-Suzanne.
Gonin, p. à Brighton.
Grassart, libraire à Paris.
Guizot, à Paris.
Hachette, libraire à Paris.
Halphen (E.), à Paris.
Herminjard, à Genève.
Heyer (H.), à Genève.
Hoff, p. à Sainte-Marie-aux-Mines.
Hoffet, à Lyon.

MM. Hugues, p. à Anduze.
Hugues (Edm.), à Anduze
Humann (Ch.), à Paris.
Jourdain (Ch.), à Paris.
Mlle Juillerat, à Paris.
MM. Kampschulte (prof.), à Rome.
Kleinhennig, p. à Paris.
Klincksieck, libraire à Paris.
Kluckolm (prof.), à Munich.
Kobler (Ch.), à Paris.
Kroh, p. à Alt Eckendorf.
Labouchère, à Paris.
Labouchère (Alf.), à Paris.
Laforgue, p. à Toulouse.
Lagarde (Alp.), à Tonneins.
Lagravère (de), à Paris.
Larchey, à Paris.
Mme La Rochefoucauld (la marquise de), à Paris.
MM. Le Clère, libraire à Paris.
Le Coq (de), à Berlin.
Le Fort (Ch.), à Genève.
Lesens (Em.), à Rouen.
Levray (Alph.), à Paris.

MM. Lévy (Michel), libraire à Paris.
Lieblen, à Colmar.
Lièvre, p. à Couhé.
Lombard, ancien pasteur, à Paris.
Lombard (Alex.), à Lausanne.
Loutchitzki, à Kiew.
Mabille, à Paris.
Marchegay (Paul), à Chantonnay.
Maréchal, à Bligny-sous-Beaune.
Mareschal (S.).
Marindaz (Charles), à Paris.
Martin (Nath.), p. à Sainte-Foy.
Martin (William), à Paris.
Martin-Paschoud, p. à Paris.
Martin du Pont, p. à Sainte-Foy.
Masson (Gustave), p. à Londres.
Mast, p. à Paris.
Maulvault, p. à Guernesey.
Meyrueis, à Paris.
Michel (Adolphe), à Paris.
Mlle Molière, à Berlin.
MM. Monod (Alfred), à Paris.
Monod (Guillaume), p. à Paris.
Monod (Théodore), p. à Paris.

MM. Morley, à Londres.
Murray, libraire, à Londres.
Nogaret, p. à Bayonne.
Osborn (le Rév.), à Richmond, Angleterre.
Ossokine (prof.), à Kazan.
Mme Ouvry (Francisca Ingram), à Londres.
MM. Palacky, à Prague.
Parrot, à Paris.
Pelet (comte), à Paris.
Pétavel, p. à Londres.
Pétavel (Em.), à Paris.
Petit, p. à Lemé.
Peyrat, p. à Saint-Germain-en-Laye.
Peyrot-Tinel, à Nîmes.
Planchon (Dr), à Montpellier.
Pradel-Vernezobre, à Puylaurens.
Pressensé (de), p. à Paris.
Puaux, p. à Alais.
Puchesse (B. de), à Orléans.
Pusey (Bouverie), à Londres.
Puyroche, p. à Lyon.
Quiévreux, au Câteau.
Raaflaub, à Paris.

MM. Rabaud (Camille), p. à Castres.
Racine-Braud, à Fontainebleau.
Rahlenbeck (Ch.), à Bruxelles.
Raymond, archiviste, à Pau.
Read (Charles), à Paris.
Recolin, p. à Montpellier.
Mme Reiset, à Paris.
MM. Reuss (Rodolphe), à Strasbourg.
Revilliod (Gustave), à Genève.
Richemond (L. de), à La Rochelle.
Robin, p. à Paris.
Mme Rognon (veuve), à Paris.
Rossignol (Ferd.), à Paris.
Rouville, p. à Paris.
Saglier, p. à Saint-Denis.
Sagnier, à Nîmes.
Sayous (A.), à Paris.
Sayous (Ed.), à Paris.
Schæffer, p. à Colmar.
Scheler (Aug.).
Scherer (Ed.), à Versailles.
Mme Schickler (la baronne de).
Schickler (M. et Mme A. de).
Schickler (M. et Mme F. de).

MM. Schmidt (Charles), à Strasbourg.
Seynes (Dr Jules de), à Paris.
Stanley, doyen de Westminster.
Sohier, p. à Bolbec.
Soulier, à Pau.
Sulina (général), Russie.
Teissier, à Aulas.
Teutschlænder, à Bukarest.
Mme Thuret (Henri), à Paris.
MM. Tollin, p. à Francfort-sur-l'Oder.
Topin (Marius), à Paris.
Mme Torras (veuve), à Paris.
MM. Trémoïlle (duc de la), à Paris.
Triqueti (baron H. de), à Paris.
Turrettini, à Genève.
Vallette, p. à Jussy.
Vallette, p. à Paris.
Vernes (Maurice), à Paris.
Vernes d'Arlande, à Paris.
Viala, p. à Mouchamps.
Villaret, à Bordeaux.
Waddington (Charles), à Paris.

---

# SYNODE DE 1872

## RÉSOLUTION DU 22 JUIN

M. le pasteur *Bastie*, modérateur, donne lecture d'une résolution qu'un certain nombre de membres du Synode proposent à l'adoption de l'assemblée.

M. de *Richemond* a la parole pour appuyer cette proposition. Il s'exprime en ces termes :

Messieurs,

Nous avons tous été profondément émus en recevant les cordiales salutations des délégués des Eglises étrangères nées de

la Réformation, et revendiquant leur commune origine, leur solidarité.

La cause de la *Société de l'Histoire du Protestantisme français* n'a pas besoin d'avocats auprès du Synode. C'est la puissante voix des confesseurs, des martyrs, du Refuge; c'est l'héroïsme chrétien des synodes du Désert qui se résume dans cette double affirmation : le relèvement moral de notre chère patrie sera produit par les fortes convictions chrétiennes et l'intensité de la vie religieuse. L'activité sanctifiée par la prière : *Oremus et laboremus!* tel est le cri que jetait le rédacteur du *Bulletin* dans la première livraison qui parut après nos désastres sous ce titre si vrai : Nos DEUILS. Nous sommes heureux d'exprimer publiquement notre reconnaissance aux membres du Comité de cette Société, et notamment à son président, M. Fernand Schickler, à son secrétaire, M. Jules Bonnet.

Avec la tradition constante de nos synodes, avec notre grand Bernard Palissy,

tous nous applaudissons aux efforts des hommes éminents qui siégent sur tous les bancs de cette assemblée, et qui, après s'être unis, en 1859, pour célébrer d'un commun accord l'anniversaire de la consécration de la réforme française par le Synode national réuni en 1559, à la lueur des bûchers, ont fait revivre les héros du protestantisme et les forçats pour la foi dans des pages émues et impérissables.

Les investigations savantes de MM. Haag, qui ont élevé cet immortel monument appelé la *France protestante,* ont reçu le plus honorable témoignage de l'unanimité des Eglises protestantes, dans cette souscription offerte par la gratitude du protestantisme aux auteurs du *Livre d'or* de la Réforme française.

La Société de l'Histoire du Protestantisme a entrepris la continuation de cette œuvre, et il suffit de nommer M. Henri Bordier pour constater avec quelle autorité ce beau travail sera terminé.

Les autres publications de la Société

sont dans la mémoire de tous nos frères et dans les bibliothèques de toutes nos Eglises. Il serait superflu de les énumérer. Nous connaissons, tous, les doctes écrivains qui collaborent au *Bulletin*, et nous avons tous apprécié cette mine inépuisable de documents inédits réunis dans cette riche collection historique.

Toutes nos Eglises y retrouvent leurs annales ; toutes nos familles y saluent avec respect la mémoire de leurs ancêtres ; tous nos frères sont réchauffés et fortifiés par ces grands exemples et ces salutaires enseignements.

C'est l'affirmation du caractère chrétien de nos pères; c'est le témoignage de leur influence dans le monde; c'est à la fois une œuvre de réhabilitation et un hommage du cœur. C'est la grande voix du passé qui nous crie : « Soyez fidèles, soyez chrétiens ! » C'est le levier qui a soulevé l'ancienne société : « l'Evangile et la liberté. » Mais pourquoi affaiblir ce puissant sentiment qui déborde de nos cœurs,

en essayant une pâle et insuffisante traduction ?

La Société de l'Histoire du Protestantisme français a été reconnue établissement d'utilité publique par décret du 13 juillet 1870 ; elle a ouvert, place Vendôme, une bibliothèque que les incendies de la Commune ont respectée ; elle tient haut et ferme le drapeau de la Réformation, à une heure solennelle entre toutes où le protestantisme doit s'affirmer aux yeux du monde, en face d'un catholicisme impuissant et d'un matérialisme envahissant.

Les soussignés ont donc l'honneur de proposer au Synode l'adoption de la proposition suivante :

Le Synode des Eglises réformées de France, réuni à Paris, s'inspirant des exemples de nos pères, qui, dans les anciens synodes, ont toujours encouragé « l'œuvre historique, » témoigne sa vive sympathie à la Société de l'histoire du Protestantisme français pour l'œuvre de restauration filiale qu'elle poursuit depuis

vingt ans, et qui lui donne de si justes titres à la reconnaissance des Eglises de notre patrie.

*Signé :* L. de Richemond, R. de Cazenove, P. Gaufrès, J. Couderc, E. Frossard, A. Viguié, etc.

En tout, 32 signatures.

M. *Cambefort* estime que ce témoignage tout platonique n'est pas suffisant, et demande que le Synode provoque des souscriptions en faveur de la Société.

*Plusieurs voix :* L'un n'empêchera pas l'autre !

M. le *modérateur* fait observer que le seul but des auteurs de la proposition était de donner à la Société de l'Histoire du Protestantisme un témoignage solennel de reconnaissance et de sympathie, et que l'expression de ce témoignage serait indubitablement fertile en conséquences

pour l'avenir, et le développement de l'œuvre historique entreprise par la Société.

La résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

---

# RECONNAISSANCE

## DE LA SOCIÉTÉ

### COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE
DES
LETTRES, SCIENCES
ET BEAUX-ARTS

## PIÈCES OFFICIELLES

Paris, le 22 juillet 1870

*A Monsieur le Président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.*

Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint ampliation d'un décret en date du 13 juillet courant, rendu sur mon rapport, et par lequel la Société

de l'Histoire du Protestantisme français, dont le siége est à Paris, est reconnue comme établissement d'utilité publique, et ses statuts sont approuvés tels qu'ils sont annexés audit décret.

Je vous prie de m'adresser deux exemplaires des statuts imprimés, afin d'y ajouter les modifications apportées par le Conseil d'Etat sur l'exemplaire qui reste joint au décret. Un exemplaire de ces statuts ainsi modifié vous sera immédiatement renvoyé.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

*Le ministre des lettres, sciences et beaux-arts,*

MAURICE RICHARD.

---

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, empereur des Français,

A tous présents et à venir, *salut.*

Sur le rapport de notre ministre, secré-

taire d'Etat au département des lettres, sciences et beaux-arts;

Vu la demande formée par la Société de l'Histoire du Protestantisme français, à l'effet d'être reconnue comme établissement d'utilité publique;

Vu la déclaration en autorisation de réunion, conformément à l'article 291 du Code pénal;

Vu les statuts en date du 11 juin 1868;

Vu la liste des membres abonnés au *Bulletin;*

Vu la situation financière;

Notre Conseil d'Etat entendu,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1er.

La Société de l'Histoire du Protestantisme français, dont le siége est à Paris, est reconnue comme établissement d'utilité publique.

ART. 2.

Les statuts sont approuvés tels qu'ils

sont annexés au présent décret. Aucune modification n'y pourra être faite sans notre autorisation.

ART. 3.

Notre ministre secrétaire d'Etat au département des lettres, sciences et beaux-arts, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 13 juillet 1870.

*Signé :* NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

*Le ministre des lettres, sciences et beaux-arts,*

*Signé :* MAURICE RICHARD.

Par ampliation :

*Le conseiller d'Etat, secrétaire général,*

J.-J. WEISS.

---

République française

—

MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES CULTES

—

BUREAU
DES
TRAVAUX HISTORIQUES

—

Paris, le 17 septembre 1870.

Monsieur le Président,

Conformément à ma dépêche du 22 juillet dernier, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint ampliation des statuts de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, tels qu'ils ont été approuvés par un décret en date du même jour.

Recevez, Monsieur le Président, l'assu-

rance de ma considération la plus distinguée.

Pour le ministre de l'instruction publique et des cultes :

*Le conseiller d'Etat, secrétaire général,*

S.-R. TAILLANDIER.

*A Monsieur le Président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.*

---

# STATUTS

## ADOPTÉS AU MOIS D'AVRIL 1852

REVUS DANS LES SÉANCES DU 11 JANVIER 1866
ET DU 11 JUIN 1868
ET REVISÉS PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

## TITRE I. — But de la Société.

Art. 1er. — La Société de l'Histoire du Protestantisme français a pour but de rechercher et de recueillir, pour les étudier et les faire connaître, tous les documents inédits ou imprimés qui intéressent l'histoire des Eglises protestantes de langue française. Elle institue des concours et décerne des prix sur ce sujet.

Art. 2. — Ses recherches portent non-seulement sur les affaires intérieures des Eglises, mais sur leurs rapports avec le gouvernement, sur le caractère et la vie des hommes célèbres qu'elles ont produits, sur les travaux de science, de littérature et d'art qui les ont illustrées, en un mot sur tout ce qui concerne l'origine et les développements de la réforme française aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles.

La Société s'occupe aussi de l'histoire des Eglises d'origine allemande, devenues françaises par annexion de territoire, et des tentatives faites pour introduire la Réforme en Italie et en Espagne.

Art. 3. — Toute discussion qui ne se rattacherait pas directement à l'histoire du protestantisme est interdite.

Art. 4. — La Société entretient des relations suivies avec les sociétés étrangères qui se livrent à des travaux analogues aux siens, particulièrement dans les pays où les protestants français ont trouvé un re-

fuge après la révocation de l'Edit de Nantes.

Art. 5. — La Société forme une Bibliothèque du Protestantisme français, ouverte au public. Elle s'efforce d'y réunir les manuscrits et les livres anciens ou modernes qui ont trait à notre histoire. Elle accueille avec reconnaissance les communications de documents et les dons de livres qui lui sont faits, et en rend compte dans le Bulletin de ses travaux.

## TITRE II. — Organisation de la Société.

Art. 6. — Le nombre des membres de la Société est indéterminé. Pour en faire partie, il ne faut qu'adresser une demande au trésorier, avec le montant de l'abonnement au Bulletin pour l'année courante.

Art. 7. — Chaque membre recevra, s'il en exprime le désir, un diplôme signé par le président et le secrétaire.

Art. 8. — L'année sociale commence le 1er janvier.

Art. 9. — Chaque année, après Pâques, les membres de la Société sont convoqués en assemblée générale. Le rapport fait au nom du Comité, les lectures historiques dont il est suivi, et les communications échangées dans cette séance, sont publiés.

## TITRE III. — Organisation du Comité.

Art. 10. — La direction des travaux et l'administration des fonds appartiennent aux membres du Comité fondateur ou à leurs successeurs. Ils pourvoient eux-mêmes aux places vacantes et peuvent s'adjoindre des membres associés avec voix consultative.

Art. 11. — Le Comité choisit le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier. Il leur adjoint de trois à cinq membres pris dans son sein, et plus spécialement chargés avec eux de la rédaction du Bulletin.

Art. 12. — Le Comité se réunit au moins une fois par mois. Tout membre

du Comité qui durant un an n'aura pas assisté à ses séances, sans excuses valables, sera considéré comme démissionnaire.

Art. 13. — Le président convoque l'assemblée générale, approuve les dépenses, préside les séances du Comité, et veille au maintien du règlement. La surveillance de la Bibliothèque, ainsi que la direction des travaux du catalogue, lui sont particulièrement confiées.

Art. 14. — Le secrétaire rédige les procès-verbaux et la correspondance historique, s'occupe particulièrement de la rédaction du Bulletin, et en surveille l'impression, ainsi que celle des autres publications de la Société.

Art. 15. — Le trésorier reçoit les abonnements, est chargé de la correspondance administrative, de l'expédition du Bulletin, ainsi que de la comptabilité de la Société. Les fonds sont déposés entre ses mains.

## TITRE IV. — Publications de la Société.

Art. 16. — Le Comité publie :

1° Un Bulletin mensuel renfermant des études historiques sur la Réforme, des documents inédits ou peu connus sur le même sujet, une revue bibliographique, ainsi que le compte rendu périodique des travaux de la Société.

2° Des mémoires et pièces diverses dont le Comité vote l'impression.

Les présents Statuts ont été délibérés et adoptés par le Conseil d'Etat dans sa séance du 22 juin 1870.

*Le Conseiller d'Etat, Secrétaire général du Conseil d'Etat,*

De la Noue-Billaut.

Certifié véritable :

*Le Conseiller d'Etat, Secrétaire général,*

J.-J. Weiss.

MEMBRES ACTUELS DU COMITÉ :

MM. Fr. Guizot, *président honoraire.* décédé
Fernand Schickler, *président.*
Comte Jules Delaborde, *vice-président.*
Jules Bonnet, *secrétaire.*
Alfred Franklin, *trésorier.*
Maurice Block.
Henri Bordier.
Athanase Coquerel. décédé
O. Douen.
Charles Frossard.
M.-J. Gaufrès.
Guillaume Guizot.
William Martin.
Charles Read.
Edouard Sayous.
Baron H. de Triqueti. décédé
Charles Waddington.
Cornélis de Witt.

6522. — Paris. Typ. de Ch. Meyrueis, 13, rue Cujas.

# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

# PROTESTANTISME FRANÇAIS

---

Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois par cahiers de trois feuilles au moins. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Tous les abonnements datent du 1er janvier.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé :

10 fr. » pour la France, l'Alsace et la Lorraine.

12 fr. 50 c. pour la Suisse.

15 fr. » pour l'étranger.

7 fr. 50 c. pour les pasteurs des départements.

10 fr. » pour les pasteurs de l'étranger.

La voie la plus économique et la plus simple pour le payement des abonnements est l'envoi d'un mandat sur la poste, au nom de M. Alf. Franklin, trésorier de la Société, rue de Condé, 16, à Paris.

Une collection complète (1852-1873) : 220 francs.

Table générale des matières des 14 premières années : 3 francs.

---

*EN PRÉPARATION :*

---

## LA FRANCE PROTESTANTE

ÉDITION NOUVELLE

Prière d'adresser les renseignements généalogiques, biographiques et bibliographiques à M. Henri Bordier, Société de l'Histoire du Protestantisme français, place Vendôme, 16, à Paris.

---

## DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DES ÉGLISES RÉFORMÉES DE FRANCE

PAR

MM. AUZIÈRE et F. SCHICKLER

Prière d'adresser les renseignements historiques et statistiques sur les Eglises et leurs annexes, les pasteurs qui les ont successivement desservies et, si possible, au moins en communication, les actes des Synodes provinciaux et autres documents de ce genre, à M. F. Schickler, Président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.

---

6522. — Paris. Typ. de Ch. Meyrueis, 13, rue Cujas. — 1874.

LBJL'29

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: May 2006

**Preservation** Technologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

LIBRARY OF CONGRESS
0 016 124 737 6